

L'histoire en Belgique en 1955

Jean Dhondt, W. Brulez, Jan Craeybeckx, Paul Deprez, J. Kruithof, R. Van Caenegem, Adriaan Verhulst

Citer ce document / Cite this document :

Dhondt Jean, Brulez W., Craeybeckx Jan, Deprez Paul, Kruithof J., Van Caenegem R., Verhulst Adriaan. L'histoire en Belgique en 1955 . In: Revue du Nord, tome 39, n°153, Janvier-mars 1957. pp. 49-83;

https://www.persee.fr/doc/rnord_0035-2624_1957_num_39_153_2231

Fichier pdf généré le 07/04/2018

Chronique

L'HISTOIRE EN BELGIQUE EN 1955

par J. DHONDT, W. BRULEZ, J. CRAEYBECKX, P. DEPREZ,
J. KRUIHOF, R. VAN CAENEGEM, A. VERHULST.

Rien qui soit de portée très générale n'a été publié dans le domaine des études préhistoriques ou Gallo-Romaines ; citons toutefois les consciencieux exposés de P. van Gansbeke *Les trésors monétaires d'époque romaine en Belgique* (Revue Belge de Numismatique et de Sigillographie, CI, 1955, pp. 5-44) et de M. Amand *L'occupation du sol à Tournai et dans le Tournaisis du I^{er} au V^e siècle de notre ère* (Revue Belge de Philologie et d'Histoire, XXXIII, 1955, pp. 877-899). Notre revue débutera avec l'époque des invasions franques et le problème des origines de la frontière linguistique. Trois auteurs ont apporté des contributions dans ce domaine, MM. Petri, de Boone et Verlinden, un Allemand dont des publications importantes ont jadis révolutionné la question, un Hollandais qui débute, et un Belge qui, depuis une dizaine d'années, a publié des contributions à l'étude des invasions franques et qui, cette fois, publie en trois langues différentes le résultat de ses travaux (dans un petit livre, *Les origines de la frontière linguistique en Belgique et la colonisation franque* (Bruxelles, 1955, 138 p.) et dans deux articles : *Frankish colonisation, a new approach* (Transactions of the royal historical society, 5th series, vol. 4, 1954) et *Catastrofe of evolutie ? Het ontstaan der taalgrens in België* (Tijdschrift voor Geschiedenis, LXVIII, 1955). Dans son petit livre : *Zum Stand der Diskussion. Ueber die Fraenkische Landnahme und die Entstehung der Germanisch-Romanischen Sprachgrenze* (Darmstadt, 1954, 119 p.) M. Petri s'applique à faire le point de la controverse en insistant sur le fait que ses conceptions primitives (colonisation germanique très intense jusqu'à la Seine) sont toujours valables. Il n'apporte aucun argument nouveau. M. Verlinden insiste sur le fait que les invasions ne signifient qu'un moment dans l'établissement de populations germaniques à l'Ouest du Rhin, et plus particulièrement au nord de l'actuelle frontière linguistique. Il affirme que les Saliens, notamment, n'auraient joué aucun rôle dans la germanisation des pays situés au nord de cette limite. M. de Boone, enfin, sans apporter « sa » solution à la question, s'efforce utilement de réunir les textes relatifs aux Francs et de faire pour chacun d'eux un status questionis de leur interprétation actuelle. Son examen très prudent montre assez que l'interprétation de ces textes est tellement sujet à controverse, qu'il est bien difficile d'arriver à une certitude même partielle sur le développement de l'établissement franc en s'appuyant sur eux (W. J. de Boone, *De Franken van hun eerste optreden tot de dood van Childerik* : Les Francs, depuis leur première apparition jusqu'à la mort de Childeric ; Amsterdam, 1954, 225 p.).

* *

MOYEN AGE

Passons maintenant au moyen âge proprement dit. On sera frappé sans doute de voir combien celui-ci est étudié de plus en plus exclusivement du point de vue de l'histoire ecclésiastique, de moins en moins du

point de vue de l'histoire économique et urbaine. En revanche, l'étude de l'organisation domaniale et de l'exploitation agricole, surtout dans le cadre des établissements religieux, est bien représentée. Très peu d'histoire politique et institutionnelle.

Les données récentes de la recherche pédologique et archéologique et une nouvelle interprétation des données archéologiques connues, ont permis à M. W. Braat de présenter, sous forme d'un article, une synthèse originale mais très zélandaise de l'évolution historique des îles zélandaises depuis l'époque romaine jusqu'à la fin des invasions normandes¹. A côté de beaucoup de choses connues, que l'auteur a résumées habilement, y figurent quelques hypothèses séduisantes mais malheureusement peu solides, par exemple sur la portée du toponyme *Walachra* (= Walcheren : aurait été le nom primitif de la ville de Middelburg aussi bien que de l'île), et sur l'origine des châteaux à motte attribuée aux Danois, restés dans les îles après la fin des invasions normandes.

L'article du Docteur Feuchère sur *Le défrichement des forêts en Artois du IX^e au XIII^e siècle*², n'est en réalité qu'une esquisse de ce que devrait être une enquête régionale sur le défrichement en Artois. Dans la période envisagée, l'auteur croit pouvoir distinguer trois stades : le défrichement isolé, antérieur au XI^e siècle ; le défrichement systématique, le plus souvent d'origine comtale ou seigneuriale, au XI^e siècle ; le défrichement « culturel » après 1100. Selon l'auteur l'enquête devrait être menée sur trois fronts : géographique, toponymique et historique. Il donne un aperçu rapide de la dispersion géographique des anciennes forêts en Artois, et propose quelques règles de datation de toponymes en rapport avec l'évolution du défrichement et de l'habitat. On regrettera la pauvreté des données historiques dans son article. En revanche, en appendice, l'auteur donne une liste des principaux toponymes artésiens indiquant un défrichement.

L'alleu et l'alleutier font ces derniers temps l'objet de nombreuses recherches. On pense au livre de M. J. Balon, *Les fondements du régime foncier au moyen âge* (Louvain, 1954), à l'article de H. Dubled, « *Allodium* » dans *les textes latins du moyen âge* (Le Moyen Age, 1951), aux remarques sur l'alleu dans l'article de L. Lefebvre sur les francs-hommes (alleutiers) luxembourgeois, mentionné ailleurs dans cette chronique. Et voilà que le docteur Feuchère, bien connu par ses recherches pénétrantes sur l'Artois et la Flandre, vient nous offrir une étude sur les alleux et les alleutiers en Artois, Boulonnais et Flandre Wallonne³. L'étude se présente comme « sémantique, juridictionnelle, sociale et géographique ». Il s'agit en effet de tout cela et c'est fort intéressant. Avec perspicacité l'auteur sait distinguer entre alleux anciens et neufs et la sémantique des termes techniques n'a pas de secrets pour lui. On appréciera spécialement dans ce travail, fondé en partie sur des sources inédites, les efforts de localisation des alleux sur carte et les rapprochements faits entre l'étude juridique de l'alleu et d'autres phénomènes comme la communauté rurale ou le tracé de certaines routes ou le problème de la formation territoriale des plus anciennes limites des circonscriptions en Flandre et en Artois (phénomène de la préférence de l'alleu pour les zones frontières). L'auteur

1. *Zeeland in de Vikingtijd*. Archief. Vroegere en latere Mededelingen voornamelijk in betrekking tot Zeeland. Uitgegeven door het Zeeuws Genootschap der Wetenschappen, 1954, pp. 135-147.

2. Bulletin de la Soc. Acad. des Antiquaires de la Morinie, XVIII, 1952, fasc. 333, pp. 33-45.

3. P. FEUCHÈRE, *Un obstacle au réseau de subordination. Alleux et alleutiers en Artois, Boulonnais et Flandre Wallonne. Étude sémantique, juridictionnelle, sociale et géographique*. Anciens Pays et Assemblées d'États, IX, pp. 1-32.

a ajouté une liste d'alleux dans la châtellenie de Lille, en Artois et en Boulonnais.

Les francs-hommes sont une classe sociale du moyen âge et des temps modernes intermédiaire entre les gentilshommes et les roturiers. Les francs-hommes sont des alleutiers. Ils sont connus en divers pays de l'Occident. M. L. Lefebvre étudie les francs-hommes du Luxembourg, leur origine, leur importance numérique, leur localisation, la base matérielle de leur situation, leurs devoirs (militaires) et leurs droits (privilèges fiscaux) et leur disparition¹. Des listes de francs-hommes, des statistiques et une bibliographie accompagnent cette importante étude, qui comprend deux parties : 1. le statut des francs-hommes, 2. l'évolution historique et l'extension de la « franchommie » dans le duché de Luxembourg.

On sait la grande importance, surtout politique, de la bourgeoisie foraine. Comme instrument de domination du plat pays environnant et comme élément de formation de républiques urbaines, la bourgeoisie foraine de la grande ville médiévale est bien connue et constitue d'ailleurs un phénomène de grand intérêt. Cependant l'étude neuve et solide que Mlle Bruwier, de Liège, a consacrée à cette institution en Hainaut sera pour ceux qui ne connaissent que cet aspect-là de la bourgeoisie foraine une grande surprise². En effet l'auteur trouve en Hainaut — et l'étudie à l'appui de textes et de statistiques — une bourgeoisie foraine qui est une institution comtale, comparable à la bourgeoisie foraine française, la « bourgeoisie royale », tout à fait exceptionnelle dans l'espace des Pays-Bas.

Une documentation abondante, constituée de contrats de bail à ferme de la région méridionale des Pays-Bas (Noord-Brabant) et du nord de la Belgique (la Campine), conservés sous forme de registres scabinaux aux archives communales de Bois-le-Duc, a permis à M. P. H. Jansen, élève du Professeur Niermeyer d'Amsterdam, d'étudier le bail à ferme comme système d'exploitation en lui-même pendant les XIV^e et XV^e siècles³. L'auteur a eu l'occasion de constater que le bail à ferme a été appliqué, non à d'anciennes fermes seigneuriales, mais surtout aux terres nées du défrichement systématique du XIII^e siècle. Il cherche la cause de ce phénomène dans le caractère individualiste et progressif de l'agriculture dans ces régions et dans l'absence des anciennes pratiques communautaires. La dispersion de ce nouveau type d'exploitation du sol fut également favorisée par des clauses particulières du contrat de bail, assurant aux fermiers un large crédit. Des pages intéressantes sont consacrées à la condition économique et sociale des bailleurs et des fermiers. Ces derniers étaient des hommes nouveaux, assez riches et d'une mentalité « capitaliste ». M. Jansen termine son livre par une étude comparative du bail à ferme dans la région de Louvain, pays moins progressif et profondément marqué par les anciennes servitudes agraires. Cette comparaison accentue le caractère original de la région de Noord-Brabant et de la Campine.

Robert et Lucie Fossier ont tiré des renseignements extrêmement variés d'un registre de graineterie de l'abbaye Notre-Dame-des-Prés de Douai, comportant, de 1329 à 1380, un état des recettes de grains ou d'argent provenant des terres accensées ou arrentées⁴. Les spécialistes de

1. L. LEFEBVRE, *Les francs-hommes du Luxembourg (du XII^e siècle à la fin du XVII^e siècle)* Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, LXXXVI, pp. 3-113.

2. M. BRUWIER, *La bourgeoisie foraine en Hainaut au moyen âge*. Revue belge de philologie et d'histoire, XXXIII, pp. 900-920.

3. *Landbouwpacht in Brabant in de veertiende en vijftiende eeuw*. Assen, 1955, 140 p.

4. *Aspects de la crise frumentaire du XIV^e siècle en Artois et en Flandre gallicante*. Mémoires et Documents publiés par la Société de l'École des Chartes, XII. Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel, t. I, Paris, 1955, pp. 436-447.

l'histoire de l'agriculture notamment liront avec grand profit cette étude, trop riche pour se prêter à un résumé de quelques lignes. Les possessions de l'abbaye, tard venue, étaient très dispersées et consistaient surtout en sols lourds et humides qui nécessitaient des efforts considérables et de larges investissements. Dans de telles conditions, le faire-valoir direct se trouvait presque exclu ; c'est ce qui explique la proportion considérable des terres accensées. Le système se révéla particulièrement sensible aux crises frumentaires. Si même les taux de rendement du blé et de l'avoine étaient satisfaisants, l'amenuisement des revenus seigneuriaux entraîna une chute des récoltes en général. Troubles et disettes supprimèrent toute possibilité de réinvestissement, surtout lors des dévaluations monétaires du milieu du siècle. Les hausses de salaires contribuèrent à l'abaissement des revenus. La crise éclata en 1334-1337 et atteignit son paroxysme de 1340 à 1360 environ. La reprise s'amorça vers 1370. La crise flamande fut moins profonde et durable, plus tardive aussi que dans le reste de la France et en Angleterre. Pas de hausse catastrophique des prix, pas d'effondrement des récoltes ni de modifications considérables dans la répartition de la propriété. Les auteurs expliquent cette particularité par l'absence de ravages épidémiques, par la durée relativement courte des opérations militaires et par l'installation des ducs de Bourgogne. Ils supposent que des importations de blé hanséatique ont pu éviter des disettes de blé meurtrières. La main-d'œuvre avait alors déjà trouvé des débouchés, qui n'existaient pas ailleurs, dans la draperie rurale. Somme toute, la crise du XIV^e siècle n'aurait eu qu'une forme atténuée aux confins de la Flandre et de l'Artois.

1. — LES VILLES

On connaît l'impressionnante série de volumes des « Recueils de la Société Jean Bodin » qui depuis plus de vingt ans a guidé les chercheurs des sciences sociales par l'étude comparée des institutions. Récemment la « Société Jean Bodin » a consacré trois grands volumes à « la ville ». Le premier est dédié aux institutions administratives et judiciaires, le deuxième aux institutions économiques et sociales, le troisième au droit privé. C'est dans le deuxième que M. H. van Werveke a traité des villes belges¹. Le savant professeur gantois nous présente un exposé d'une qualité que seule une longue et profonde familiarité avec les textes et les problèmes peut assurer. Mentionnons parmi les problèmes abordés : l'origine des villes, la différenciation sociale de la population originelle, la liberté et la réglementation de l'entreprise, l'approvisionnement, les luttes sociales.

M. L. Wils nous offre une histoire de l'office de pensionnaire de Louvain et de ceux qui l'ont exercé. Son travail est fondé sur des sources inédites². On peut espérer qu'il sera suivi d'études analogues, pour nos villes des Pays-Bas, puisqu'il s'agit d'un terrain très intéressant et trop délaissé. Le pensionnaire de la ville était le juriste de l'administration urbaine. Son rôle dans la jurisprudence et dans le droit administratif des villes est grand. Le pensionnaire de la ville apparaît dans les Pays-Bas vers la fin du XIV^e siècle. M. Wils n'étudie pas seulement l'office de pensionnaire *de jure* mais aussi *de facto* : plusieurs détenteurs sont décrits

1. H. VAN WERVEKE, *Les villes belges. Histoire des institutions économiques et sociales*. Recueils de la Société Jean Bodin. t. VII : la Ville. 2^e partie, pp. 551-76.

2. L. WILS, *Het stadspensionarisschap te Leuven*. Anciens Pays et Assemblées d'États, IX, pp. 35-51.

en détail, leur origine sociale, leurs émoluments, leur standing social et leur rôle dans la ville en général sont étudiés. Les pensionnaires, souvent des universitaires, sont choisis parmi les secrétaires ou greffiers du banc échevinal. Leur position est telle que ce sont souvent eux qui déterminent la politique communale.

Le premier acte bruxellois qui cite et décrit des étoffes de laine fabriquées à Bruxelles remonte à 1282. M. Favresse de Bruxelles a consacré une importante analyse technique à ces diverses draperies¹. Il étudie leur qualité, dimensions, couleur, prix, etc. L'importance de cet article pour l'interprétation des textes concernant l'ancienne draperie, facteur primordial dans maint chapitre de l'histoire nationale, est évidente. Un point sur lequel l'auteur insiste concerne la différenciation par couleur. Il montre en effet que telle ou telle couleur était en même temps une indication de telle ou telle autre caractéristique (qualité, dimension, prix, etc.).

Dans le même domaine M. F. Favresse réinterprète un passage de lecture difficile du privilège ducal du 12 juin 1306 concernant la gilde bruxelloise de la draperie. Il émende l'édition de J.-F. Willems et propose une nouvelle interprétation d'un passage concernant le monopole de fabrication de *laken scarlaken lingde*².

M. O. Mus se fonde sur les Customs Accounts du port de Boston pour étudier la part des Yprois dans l'exportation des laines, de 1287 à 1327³. De l'année 1287-1288 à 1322-1323, les chiffres tombèrent progressivement de 1.200 sacs à 450 à 500 sacs environ. Peut-on conclure à un déclin correspondant de la draperie yproise ou à une éviction des marchands flamands par les Anglais ? Il semble probable que pendant la période envisagée, les Yprois donnèrent de plus en plus la préférence à Londres. Avant de conclure, une étude poussée des sources serait nécessaire.

M. J. Maréchal, à qui l'on doit déjà bon nombre d'études très documentées sur le commerce de l'argent, la bourse et les colonies de marchands étrangers à Bruges, vient d'enrichir nos connaissances par une contribution à l'histoire des banques de cette même ville au moyen âge⁴. L'auteur se propose de compléter le livre de M. De Roover (*Money, banking and credit in mediaeval Bruges*, Cambridge, 1948). Les textes édités en annexe, les illustrations, les tableaux et les notes, qui occupent plus de place que le texte même, mettent à la disposition des spécialistes une documentation extrêmement abondante, fruit de patientes recherches dans les fonds les plus divers. M. Maréchal en arrive à la conclusion qu'à Bruges se trouvaient non pas trois, mais quatre banques de prêt différentes. Ces banques, tenues jusqu'à la fin du XVI^e siècle par des Lombards, étaient privilégiées. On rencontre cependant aussi, à la fin du XIV^e et au début du XV^e siècle, des usuriers professionnels non-privilégiés, souvent originaires du nord de la France. Parmi les usuriers, l'auteur distingue en effet les privilégiés, consentant des prêts à intérêt gagés sur biens meubles, des non-privilégiés — professionnels ou non — dont l'activité

1. L. FAVRESSE, *Les draperies bruxelloises en 1282*. Revue belge de philologie et d'histoire, XXXIII, pp. 295-316.

2. F. FAVRESSE, *Sur un passage du privilège ducal du 12 juin 1306 concernant la gilde bruxelloise de la draperie*. Revue belge de philologie et d'histoire, XXXIII, pp. 602-08.

3. *Het aandeel van de Ieperlingen in de woluitvoer langs de haven van Boston tussen 1287 en 1327*. Annales du 35^e Congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique. Fasc. III, Courtrai, 1953, pp. 163-175.

A propos de la draperie flamande, nous regrettons de n'avoir pas encore pu mettre la main sur l'article de M. R. W. Emery, *Flemish cloth and Flemish merchants in Perpignan in the XIIIth century*. Essays in mediaeval life and thought. New-York, 1955, pp. 153-165.

4. *Bijdrage, tot de Geschiedenis van het Bankwezen te Brugge*. Bruges, De Anjelier, 1955, 169 p.

était parfois clandestine. Ces derniers acceptaient aussi comme gages des reconnaissances de dettes portant la clause « au porteur ». Pour les gages meubles, ils exigeaient des intérêts supérieurs au taux légal (43 % par an). Autre constatation : il existait à Bruges, non pas quatre, mais cinq tables de change féodales ou libres, qui pratiquaient le change des espèces. Quant aux marchands faisant le commerce des lettres de change, ce n'étaient pas seulement des Italiens, mais aussi des Catalans, à la fin du XIV^e et au début du XV^e siècle. Tous les spécialistes du « cambium per litteras » ne doivent pas être comptés parmi les banquiers. N'étaient considérés comme tels que ceux qui acceptaient en dépôt de l'argent, des objets d'or ou d'argent, et consentaient des prêts sur gages (les succursales de Piero et de Lorenzo de Medicis étaient expressément désignées comme banques).

2. — LES PRINCIPAUTÉS ET LEUR ORGANISATION

*Les notions de « patria » et d'« episcopatus » dans le diocèse et le pays de Liège du XI^e au XIV^e siècle*¹ ont été l'occasion pour M. Jean Lejeune, professeur à l'Université de Liège, d'un « voyage psychologique » — passionnant, mais combien difficile — à travers la conscience collective des sujets de l'évêque de Liège pendant près de quatre siècles du moyen âge.

Au XIV^e siècle le mot « patria » n'a plus le même sens et la même extension qu'au XI^e. Au XIV^e siècle la patria, c'est le pays qui dépend de l'Église de Liège, ou plus exactement ce sont le chapitre de la cathédrale, les chevaliers, les « maîtres » de la Cité et des bonnes villes eux-mêmes. Le même mot identifie alors le territoire et ses représentants : les « états ». L'auteur étudie, à l'aide d'un nombre impressionnant de textes, et dans un exposé plein d'érudition, les différents stades qui ont abouti à ce résultat final. Le stade le plus important dans cette évolution a été l'assimilation du « diocèse » à la patrie : pour l'expliquer l'auteur a été amené à étudier de plus près l'action des évêques, à laquelle elle est due. Mais si patria s'est appliquée finalement au pays, le mot « episcopatus » lui aussi, a fini — sans perdre complètement son premier sens — par désigner le pays de Liège. Ce glissement reflète, avec l'effacement de la première patria diocésaine, l'envahissement du « pays » dans la conscience liégeoise. L'auteur étudie dans la seconde partie de son article le moment et les raisons de ce glissement. Il termine son étude par une troisième partie, dans laquelle est analysée la nouvelle « patria » : la patria territoriale et la patria représentant le pays.

Mlle Maris, d'Arnhem, publie une note concernant la dualité seigneuriale de Maastricht (duc de Brabant, évêque de Liège) dans laquelle elle attire l'attention sur une confirmation de 908 par la couronne allemande de certains droits (tonlieu, monnaie) de l'évêque de Liège à Maastricht².

M. M. Yans de Liège a étudié les serments d'inauguration du duché de Limbourg. A l'aide de textes inédits il nous livre un exposé approfondi sur le contenu, le nombre et les circonstances de ces serments prêtés par les princes aux délégués limbourgeois qui s'étaient rendus auprès d'eux³.

1. Anciens pays et assemblées d'états, VIII, 1955, pp. 3-53.

2. A. J. MARIS, *Opmerking naar aanleiding van de twee-herghied van Maastricht*. De Maasgouw, 69, col. 49-52.

3. M. YANS, *Joyeuses entrées et serments d'inauguration au duché de Limbourg*, Bulletin de la société verviétoise d'archéologie et d'histoire, XLII, pp. 149-176.

Dans une conférence donnée à Namur lors des « Journées internationales d'histoire du droit et des institutions » en 1954, M. J. Bovesse de Namur a parlé des baillis, receveurs et châtelains comtaux namurois aux XIII^e et XIV^e siècles¹. C'est une étude des divers fonctionnaires qui assistaient les comtes namurois dans l'administration de la principauté et du domaine comtal. Les baillis ont été introduits entre 1196 et 1226. Le comté était divisé en districts administratifs correspondant aux châteaux comtaux. Sous Guy de Dampierre (1263-1298) on trouve parmi les baillis et parmi les premiers receveurs beaucoup de Flamands. L'analyse de l'office de bailli et de sous-bailli est particulièrement intéressante en raison de comparaisons suivies avec les baillis flamands, si remarquablement étudiés jadis par M. H. Nowé. Ce qu'il importe au fond de relever, c'est, comme le dit fort bien M. Bovesse, « qu'il y a eu dès le XIII^e siècle dans le comté de Namur comme dans les autres principautés des Pays-Bas une transformation du fonctionnarisme comtal, un système administratif nouveau composé de fonctionnaires hiérarchisés à caractère tout moderne, entièrement à la dévotion du prince ».

M. Vercauteren, dans une *Note sur un texte du cartulaire d'Homblières et sur un passage de la Vita altera Sanctae Hunegundis*², a soumis à un examen critique attentif un document assez particulier, par lequel le comte Régnier V de Hainaut repousse les prétentions d'un seigneur sur l'avouerie de l'alleu de Dinche (dép. Nord, arr. d'Avesnes, cant. Landrecies), appartenant à l'abbaye d'Homblières³. L'auteur est parvenu à expliquer toutes les anomalies de fond et de forme que présente ce texte, en se référant à la distinction entre le moment de l'accomplissement de l'acte juridique et celui de la rédaction de l'instrument. Un moine d'Homblières, que l'auteur identifie avec l'auteur de la *Translatio altera Sanctae Hunegundis*, aurait, entre 1043-44 et 1049-51, rédigé ce texte, qui, sans prendre la forme d'une charte, consignait un jugement du tribunal comtal, rendu entre 1033 et 1039, relatif à l'avouerie de Dinche.

L'historien américain, M. Bryce D. Lyon, qui s'est spécialisé dans l'histoire des relations diplomatiques de la Flandre et du Brabant, en s'intéressant surtout à leur aspect financier, vient de publier un *Compte de l'échiquier relatif aux relations d'Édouard I^{er} d'Angleterre avec le duc Jean II de Brabant*⁴, qui, malgré son importance, a été peu utilisé jusqu'à présent. Le commentaire dont l'auteur a fait précéder l'édition, situe ce document dans le cadre des efforts qu'entreprit le jeune Jean II pour aider le roi Édouard I^{er} dans sa lutte contre Philippe IV pendant les années 1294-1297. Passant en revue les transactions financières qui en résultèrent l'auteur en arrive à la signification du compte dressé lors de la rencontre du 22 mars 1305 entre Jean de Cuyk, représentant Jean II, et le conseil royal, afin de servir de règlement définitif des transactions financières d'Édouard I^{er} avec Jean II et Jean de Cuyk. Bien qu'il se soit concentré sur les données chronologiques fournies par le compte, relatives aux transactions des années 1295-1297, l'auteur a pris soin de relever les autres détails importants qu'on y trouve, concernant notamment les députés

1. J. BOVESSE, *Les baillis, receveurs et châtelains comtaux namurois aux XIII^e et XIV^e siècles*. Anciens Pays et Assemblées d'États, IX, pp. 115-119.

2. Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel, t. II, Paris, 1955, pp. 651-659. (Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des Chartes, XII).

3. Publié par Ch. DUVIVIER, *Actes et documents anciens intéressant la Belgique*. Nouvelle série. Bruxelles, 1903, p. 14, n. 5. Ce texte a été utilisé par L. Génicot, *Le premier siècle de la « curia » de Hainaut*, dans : *Le Moyen âge*, LIII, 1947, pp. 41-44.

4. Bulletin de la Commission Royale d'Histoire, CXX, 1955, pp. 67-93.

d'Édouard I^{er} envoyés pour contracter des accords financiers et diplomatiques, le rôle diplomatique joué par Jean de Cuyk, la position puissante occupée par les banquiers italiens dans les finances royales d'Angleterre, le rôle comme centres financiers internationaux des foires de Champagne, même à la fin du XIII^e siècle, etc.

3. — LES ÉGLISES, SPIRITUEL ET TEMPOREL

Les données sur l'action évangélisatrice de saint Éloi en Flandre sont très maigres. J. Noterdaeme et E. Dekkers ont proposé une nouvelle interprétation des quelques passages de la Vie du saint relatifs à cette action, dont l'explication admise jusqu'à présent leur a semblé peu satisfaisante¹. Ils essaient de démontrer que la région évangélisée par saint Éloi ne correspondait pas au nord-est du diocèse de Tournai mais plutôt au nord-ouest. Le centre en aurait été l'église du fisc de Snellegem, à l'ouest de Bruges. Fondée par l'évangélisateur lui-même, en honneur de saint Étienne, celle-ci a été dédiée plus tard à saint Éloi. On restera assez sceptique quant à l'identification de différents toponymes, sur laquelle repose essentiellement la nouvelle interprétation de la *Vita Eligii*.

M. J. Noterdaeme, dont nous avons signalé dans notre bulletin précédent deux articles importants relatifs à l'histoire des origines du comté de Flandre, a complété un de ceux-ci par une étude sur le fisc de Weinebrugge et l'origine de l'église Saint-Sauveur de Bruges². A l'aide d'arguments topographiques, l'auteur essaie de démontrer que la constitution de ce fisc, situé à l'ouest de Bruges, ne peut être antérieure à 700. D'autre part, ce domaine, avec son église dédiée à saint Michel, serait plus ancien que la ville de Bruges. Sa formation territoriale aurait été achevée dans la première moitié du IX^e siècle au plus tard. L'église de Saint-Sauveur (la cathédrale actuelle), érigée à l'extrémité du domaine, sur le territoire englobé plus tard dans la ville de Bruges, aurait été à l'origine une chapelle dépendant de saint Michel. Elle doit son existence, selon l'opinion de M. Noterdaeme, à l'établissement d'une partie de la population du fisc loin du centre domanial, dans les parties basses du domaine, aux bords de la Reie. Cet établissement serait antérieur à l'érection du *castrum* du comte Baudouin I^{er} et il aurait eu un caractère purement agricole.

On sait que le *Monasticon belge*, l'œuvre colossale que Dom Ursmer Berlière avait commencée et qui, dans sa pensée, devait remplacer pour notre pays la *Gallia christiana*, tout au moins en ce qui concerne l'institution monastique, resta inachevé à la mort du grand érudit en 1932. Après le premier volume consacré aux monastères des provinces de Namur et de Hainaut, deux fascicules du second volume concernant les maisons religieuses de la province de Liège, avaient encore paru en 1928 et 1929.

Le Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, dirigé par les professeurs Van der Essen (Louvain), Ganshof (Gand) et Halkin (Liège), qui a inscrit à son programme la continuation du *Monasticon belge*, vient d'achever le volume consacré à la province de Liège, par la publication d'un troisième fascicule, qui contient aussi la table alphabé-

1. *Sint Eligius in de Pagus Flandrensis. De herk te Snellegem*, Sacris Erudiri, VII, 1955, pp. 140-161.

2. *Studiën over de vroegste herkgeschiedenis van Brugge. II. De fiscus Weinebrugge en de herkomst van de St-Salvatorskerk te Brugge*. Sacris Erudiri, VII, 1955, pp. 131-139.

tique des noms de personnes et de lieux de toutes les notices des trois fascicules¹.

La plupart des notices de ce dernier fascicule se rapportent aux Chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin, y compris les Croisiers. Une seule concerne l'Ordre de Prémontré, une dernière celui des Chartreux. Dom Berlière, en effet, avait déjà publié les notices concernant les maisons de l'Ordre de Saint-Benoît, de l'Ordre de Cîteaux et une notice sur une abbaye de l'Ordre de Prémontré.

Comme on le voit, le plan de Dom Berlière a été repris et scrupuleusement respecté, malgré ses lacunes.

Quelques innovations sont pourtant à signaler. Tout d'abord les seize notices de ce troisième fascicule sont l'œuvre de spécialistes, parmi lesquels nous retrouvons les noms de Dereine, Stiennon, Yans, Van der Made et d'autres, garantissant la qualité des notices qui leur ont été attribuées. La collaboration de différents historiens n'a eu qu'un seul désavantage, d'ailleurs difficile à éviter : tous les collaborateurs n'ont pas eu le même soin de se borner, dans l'exposé de l'histoire de la maison, à l'essentiel. Puisque cet exposé a été ordonné selon la succession chronologique des différents chefs d'une maison, comme Berlière l'avait fait, certains auteurs, à propos d'un certain abbé ou prieur, sont trop entrés dans les détails. Autre remarque : quelques auteurs, dans l'exposé sur les sources qui précède chaque notice, n'ont pas adopté un plan suffisamment clair et logique. Ce plan est d'ailleurs loin d'être uniforme pour toutes les notices.

Une amélioration à laquelle chaque historien qui a utilisé le *Monasticon* de Berlière applaudira, a été de donner les références en notes, et non dans le texte, comme faisait Dom Berlière.

Espérons que le Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, que l'on ne saurait assez remercier d'avoir achevé le second volume du *Monasticon*, pourra encore rehausser, lors de la publication du volume suivant, préparé sous la direction de Dom N. Huyghebaert et consacré à la province de la Flandre occidentale, la qualité de sa publication en veillant à éliminer les quelques imperfections mineures que nous venons de signaler.

La collection à peu près complète des actes des évêques de Noyon-Tournai que Dom Nicolas Huyghebaert a réunie, lui a permis de réexaminer avec autorité la liste des chanceliers des évêques de Noyon-Tournai, telle qu'elle avait été établie par des érudits comme Vos, Reusens et d'autres. Le savant bénédictin de Saint-André a dû la modifier en plus d'un point et nous présente aujourd'hui une liste critique des chanceliers de 933 à 1146, qui a donné lieu à d'importantes conclusions². Le chancelier de l'évêque de Noyon a été, à l'origine, celui de l'église de Sainte-Marie de Noyon. Devenu à un moment donné évêque de Tournai, l'évêque de Noyon n'a pas cru nécessaire de prendre un second chancelier. L'affirmation des érudits d'autrefois concernant l'existence d'une « chancellerie de Tournai », distincte de celle de Noyon, est donc sans aucun fondement.

Une connaissance extraordinairement étendue des sources de l'histoire ecclésiastique de la Flandre permet à Dom Huyghebaert de publier à

1. *Monasticon belge*, t. II, Province de Liège, troisième fascicule. Publié avec la collaboration de Ch. Dereine, G. Desmedt-Williot, R. Forgeur, G. Hansotte, J. Russe, J. Stiennon, A. Van de Pasch, R. Van der Made et M. Yans, par le Centre National de Recherches d'Histoire religieuse. Liège, 1955.

2. *Recherches sur les chanceliers des évêques de Noyon-Tournai*. Annales de la Fédération historique et archéologique de Belgique, 35^e Congrès, juillet 1953. Courtrai, 1955, pp. 665-680.

intervalles rapprochés des articles remarquablement au point sur ce sujet. Dans *L'abbesse Frisilde et les débuts de l'abbaye de Messines* (Revue d'histoire ecclésiastique, L, 1955, pp. 141-157), j'ai pris le plus grand plaisir à voir démontrer de manière irréfutable combien j'avais eu tort de rayer le nom de Frisilde de la liste des abbesses de Messines. Mais il ne s'agit pas ici simplement d'une question de personne, mais d'une contribution menue mais décisive au problème de la diffusion des établissements moniales en Flandre sous l'influence du mouvement de Richard de Saint Vanne (J. D.).

Le *Liber Secundus*, ajouté aux *Miracula S. Adalardi abbatis Corbeiensis* vers le début du XII^e siècle¹, a été considéré longtemps comme « un tissu d'in vraisemblances ». L'examen attentif d'un de ses épisodes a permis à Dom N. Huyghebaert d'établir au contraire la véracité du récit et de démontrer son intérêt pour une appréciation plus nuancée de la politique religieuse du comte Robert le Frison ainsi que pour l'histoire de la prévôté d'Houthulst². Celle-ci, en effet, comptée par les moines de Corbie parmi les biens donnés à leur abbaye par Adalard, a souffert de déprédations de la part des comtes de Flandre. L'auteur, grâce à l'identification du toponyme *Curba*, figurant dans le *Liber Secundus*, avec la seigneurie « *de Corvere* » (sous Merkem, Langemark et Westrozebeke), dépendant de la dite prévôté, a réussi à démontrer que le passage du *Liber Secundus* : « *ad villam que dicitur Curba...* » concerne précisément l'histoire mouvementée des biens de Corbie à Houthulst sous le règne de Robert le Frison.

L'étude de J. Stiennon, bibliothécaire à l'Université de Liège, sur *Cluny et Saint-Trond au XII^e siècle*³, est une contribution de valeur à l'histoire de la pénétration des règles clunisiennes dans le diocèse de Liège. M. Stiennon distingue deux phases dans cette diffusion : la première, dont la date centrale est l'année 1107, voit l'adoption par Saint-Trond des règles clunisiennes sous l'influence des abbayes Saint-Jacques et Saint-Laurent de Liège. L'auteur s'attache à démontrer que la transcription de la règle clunisienne dans le ms. 1420 de la Bibliothèque de l'Université de Liège, ayant appartenu à Saint-Trond, est en rapport avec une seconde phase de la pénétration clunisienne dans le monastère hesbignon. D'après les conclusions de l'auteur l'abbé Gérard de Duras serait responsable de cette transcription. Celui-ci, en effet, appelé de Cluny à Saint-Trond peu avant le milieu du XII^e siècle, donna une nouvelle impulsion au mouvement clunisien à Saint-Trond, dont l'élan, vers 1125, avait été soumis à des fluctuations.

Il nous manquait jusqu'à présent une histoire du monastère de Grand-Bigard (prov. Brabant, cant. Anderlecht). Une excellente monographie de Mme Françoise Godding-Ganshof, ayant fait l'objet d'un mémoire de licence préparé sous la direction de M. Bonenfant à l'Université de Bruxelles, vient fort heureusement combler cette lacune⁴.

Fondé par sainte Wivine dans la première moitié du XII^e siècle, Grand-Bigard devint un prieuré dépendant de l'abbaye d'Affligem, puis — en 1242 — un prieuré indépendant. L'auteur a retracé l'histoire de ce prieuré depuis ses origines jusqu'en 1381 — terme provisoire de l'étude, puisqu'il n'a qu'une signification très relative.

1. M. G. H. SS., XV, pp. 862-865.

2. « *Ad Villam que dicitur Curba...* ». *Robert le Frison et l'Avouerie d'Houthulst*, *Sacris Erudiri*, VII, 1955, pp. 163-176.

3. *Anciens pays et assemblées d'états*, VIII, 1955, pp. 57-86.

4. *Le prieuré de Grand-Bigard depuis sa fondation jusqu'en 1381*. *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. XLVIII, 1948-1955, Bruxelles, 1956, pp. 9-70.

Après un chapitre sur la fondation de Grand-Bigard, dans lequel l'auteur arrive à la conclusion que la fondatrice, sainte Wivine, est probablement originaire de Gand, elle étudie successivement l'organisation interne du prieuré et ses rapports avec les autorités ecclésiastiques et avec les laïques. Nous avons particulièrement apprécié le dernier chapitre de cette monographie, consacré à l'étude des possessions du prieuré. L'auteur ne s'est pas bornée, comme le font hélas ! encore trop de monographies d'abbayes, à l'étude de l'histoire externe du domaine et de sa composition. A l'aide de documents d'archives elle a porté son attention sur la structure et le mode d'exploitation du domaine à différentes époques. L'auteur a tâché, avec succès, croyons-nous, de déterminer jusqu'à quel point on peut retrouver des traces de l'organisation domaniale « classique » dans le domaine du prieuré de Bigard. Bien que l'auteur souligne les changements survenus au cours du XIII^e siècle dans le mode d'exploitation, on notera avec intérêt la persistance de l'exploitation directe, avec l'aide de salariés, sur le domaine contigu au couvent. L'étude de Mme Godding-Ganshof peut être considérée comme un modèle dans son genre.

L'histoire de la petite abbaye des moniales cisterciennes de Groeninge (près de Courtrai), depuis sa fondation par les filles du protonotaire de Flandre, Wautier de Courtrai, en 1238, jusqu'à la fin du XVI^e siècle, a fait l'objet d'une étude de Mlle Betty Van Dorpe¹. Elle est fondée sur un examen critique des chartes de Groeninge, conservées aux archives communales de Courtrai, que l'auteur a vues en original jusqu'à 1450 et dont elle donne en appendice, sous forme de régestes, l'analyse. Dans quatre chapitres sont successivement étudiées : l'histoire générale de l'abbaye, son organisation interne, la vie religieuse, la constitution et l'histoire externe du domaine. Le premier et le dernier chapitre sont les mieux réussis. Le premier contient d'intéressantes données sur l'origine et le rang social des moniales. L'histoire externe du domaine fournit un exemple typique du patrimoine d'une petite abbaye du XIII^e siècle, très sensible aux crises économiques, qui se manifestent aux environs de 1250 et au XV^e siècle. On regrettera que l'auteur n'ait pas insisté sur les différences entre l'organisation de l'exploitation du domaine de Groeninge et les principes cisterciens en cette matière. La petite carte de la répartition des possessions du monastère est malheureusement sans valeur, surtout en ce qui concerne les possessions en Flandre zélandaise, les plus importantes dans le patrimoine de Groeninge (les tracés des limites des évêchés de Tournai et d'Utrecht et la localisation de *Milmen* sont erronés).

Les sources de l'histoire du chapitre de Saint-Pierre à Cassel sont plutôt maigres. C'est pourquoi J. De Cuyper attire l'attention des historiens sur un registre établi en 1770 par le chanoine P. J. J. Huyghe, contenant la liste des paroisses où le chapitre levait les dîmes. L'auteur en a résumé l'essentiel². Le registre lui-même, retrouvé dans les papiers de De Cousse-maker, est actuellement conservé avec ceux-ci aux archives de la ville d'Ypres.

Les intéressants travaux de Denise van Derveeghde concernent l'histoire de l'exploitation du sol en Belgique au moyen âge. Relevons tout d'abord un article bref mais suggestif sur le domaine de la cathédrale Saint-Lambert de Liège en 1280³. En attendant la publication

1. *De Abdij van Groeninge*, Handelingen van de Geschied en Oudheidkundige Kring van Kortrijk, 1951-1952, nouv. série, t. XXV, pp. 3-106.

2. *De parochies waar het St Pieterskapittel van Kassel het tiendrecht bezat*, Handelingen v-h Genootschap voor Geschiedenis « Soc. d'Émulation » te Brugge, XCII, 1955, pp. 58-71.

3. *Le domaine de la cathédrale Saint-Lambert de Liège en 1280*. Anciens pays et assemblées d'états, VIII, 1955, pp. 161-171.

par l'auteur d'un important polyptyque de Saint-Lambert, dressé en 1280, Mlle van Derveeghde nous fait déjà connaître, à l'aide de ce document, la composition du domaine de ce chapitre, qui passait pour être le plus grand propriétaire du pays de Liège, après le prince. Après l'inventaire systématique du patrimoine, selon la nature des éléments du domaine et selon leur dispersion géographique, l'auteur s'attache à déterminer l'importance respective des revenus en argent et des revenus en nature. De cette comparaison il ressort que la préférence était accordée à ces derniers, et que, agissant de la sorte, le chapitre a réussi à combattre avec succès les difficultés économiques du XIII^e siècle.

Ces mêmes difficultés sont au cœur de l'ouvrage de Mlle van Derveeghde consacré au domaine de l'abbaye cistercienne de Val Saint-Lambert de 1202 à 1387¹. En effet, cette étude montre comment un établissement fondé au XIII^e siècle a constitué et organisé son patrimoine à une époque où les effets d'une grave crise économique et sociale se font sentir dans le Pays de Liège. L'ouvrage repose sur l'étude exhaustive d'un matériel archivistique imposant, dont de nombreux extraits sont édités ou employés dans un appendice de pièces justificatives. L'intérêt de l'étude réside surtout dans l'histoire de l'abandon du faire-valoir direct du patrimoine sous l'influence d'une crise qui se manifeste dès 1280. Après que le domaine eut été soumis à des fluctuations pendant plusieurs dizaines d'années et qu'il se fut rétréci considérablement, une réorganisation profonde de l'exploitation au début du XIV^e siècle sauva l'existence de l'abbaye. Un élément important de ce redressement a été la pratique de l'industrie charbonnière par l'abbaye, grâce à laquelle la situation économique de celle-ci s'est améliorée constamment au cours du XIV^e siècle. Ce changement d'activité est l'aspect le plus particulier de la vie économique de Val Saint-Lambert à cette époque. Le chapitre que l'auteur y consacre est, à notre avis, le mieux réussi de l'ouvrage. Les conclusions de l'auteur relatives aux causes profondes de la crise économique qui a affecté le domaine à partir de 1280 sont au contraire moins originales et, à vrai dire, assez maigres. A notre avis, Mlle van Derveeghde aurait pu éviter ce reproche, si elle avait étudié séparément l'histoire de chaque élément important du domaine pendant toute la période envisagée, au lieu de caractériser le domaine dans sa totalité à différentes époques, comme elle l'a fait, imitant ainsi des monographies devenues trop classiques sur le domaine d'une abbaye.

En rassemblant tous les titres de propriété et tous les actes concernant le domaine de l'abbaye cistercienne du Val-Dieu et sa communauté religieuse jusqu'à la fin du XIV^e siècle, M. Joseph Ruwet — qui vient d'être nommé professeur à l'Université de Louvain — s'est livré à un travail fort utile². Cette publication servira non seulement celui qui entreprendra un jour l'histoire de l'abbaye du Val-Dieu, mais elle complètera surtout notre documentation sur la propriété cistercienne en Belgique, dont le rôle économique a été capital au XIII^e siècle. On peut dire que cette abbaye, au moyen âge, a vraiment marqué le Pays de Herve, pays perdu entre la Meuse, la Vesdre, la frontière hollandaise au sud de Maastricht et la frontière allemande, dont M. Ruwet s'était fait, il y a déjà plus de dix ans, l'historien qualifié³.

1. *Le domaine du Val Saint-Lambert de 1202 à 1387. Contribution à l'histoire rurale et industrielle du Pays de Liège*. Paris, 1955, 239 p. (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Fasc. CXXX).

2. *Cartulaire de l'abbaye cistercienne du Val-Dieu (XII^e-XIV^e siècle)*. Académie Royale de Belgique. Commission Royale d'Histoire, gr. in-4^o. Bruxelles, 1955.

3. *L'agriculture et les classes rurales au pays de Herve sous l'ancien régime*. Liège, 1943.

L'édition est précédée d'un rapide aperçu historique de l'abbaye, qui comblera une lacune et d'un exposé très suggestif sur la constitution et les caractéristiques du domaine. Parce qu'une étude diplomatique des actes publiés n'était pas strictement nécessaire, vu le nombre très limité de chartes émanant des abbés de Val-Dieu (36), l'auteur l'a remplacée par une étude minutieuse et fort réussie de ce que furent les archives de l'abbaye, avec leurs différents systèmes de classement.

Les 322 documents publiés ou analysés s'échelonnent entre 1185 et 1397. Leur rassemblement n'a pas été une tâche aisée, puisqu'ils se trouvent dispersés dans un nombre invraisemblable de dépôts. Parmi ces chartes on compte 138 originaux et 182 actes qui sont absolument inédits.

L'ouvrage se termine par une table des noms de personnes et de lieux et par une table des sceaux mentionnés. En utilisant ce magnifique instrument de travail, les chercheurs regretteront seulement l'absence d'une carte des possessions du Val-Dieu.

4 — L'ÉPOQUE BOURGUIGNONNE

Malgré un grand nombre d'articles et de sources publiées, nous ne possédions pas encore une étude générale sur les répercussions du grand Schisme d'Occident aux Pays-Bas. Un jeune docteur en théologie de l'Université de Nimègue, G. A. Van Asseldonk, vient de publier sa thèse de doctorat, consacrée à cet important problème historique¹. Elle se borne à la première phase du Schisme, de 1378 à 1398, pendant laquelle le choix d'obédience a dominé la vie ecclésiastique et politique, laissant de côté la période de la soustraction d'obédience, inaugurée par la France en 1398. L'auteur s'est aussi attaché au problème de savoir comment les contemporains ont ressenti le Schisme dans leur conscience religieuse et ecclésiastique.

Le problème posé dans le cadre des Pays-Bas est d'autant plus intéressant que nos régions formaient la zone de contact des obédiences urbaniste de l'Allemagne et clémentine de la France, aussi bien du point de vue politique qu'ecclésiastique, puisque les diocèses dont dépendaient nos régions ressortissaient d'une part sous la province ecclésiastique de Cologne (Liège et Utrecht), d'autre part sous la province ecclésiastique de Reims (Cambrai, Tournai, Théroutanne).

A cause de l'importance des facteurs politiques dans le choix d'obédience, l'auteur a été amené à étudier le problème dans le cadre des principautés politiques, et non dans celui des diocèses. C'est ainsi que les évêchés de Liège et d'Utrecht, ainsi que la Flandre, d'obédience urbaniste, ont été groupés dans un chapitre, le Brabant et le Hainaut ayant été groupés, à cause de leur attitude neutre, dans un second chapitre. Un troisième et quatrième chapitre concernent successivement le problème des fondements de l'obédience chez les historiens contemporains et chez le mystique Geert Grote.

Le paragraphe consacré à la Flandre mérite une mention particulière. Cette principauté a adopté l'attitude la plus remarquable parmi les territoires urbanistes, puisque l'obédience n'y a pas été déterminée par les évêques clémentins, mais, sans eux et contre leur opinion, par le clergé, d'accord avec le comte Louis de Male. L'auteur a mis l'accent sur le rôle

1. *De Nederlanden en het Westers Schisma (tot 1398)*. Utrecht-Nimègue, 1955. xv-270 p. Avec un résumé français.

du clergé dans ce choix. L'exposé consacré au changement d'obédience à la suite de l'avènement de Philippe de Bourgogne en 1384, est plein de nuances et très réussi. Soulignons enfin le fait que le travail de Van Asseldonk est fondé sur une étude personnelle des textes.

On sait qu'une des préoccupations essentielles de M. Bonenfant est de définir les intentions réelles des ducs de Bourgogne, alors qu'ils rassembleraient entre leurs mains une principauté après l'autre. Dans « *État Bourguignon et Lotharingie* » (Bulletin Acad. de Belgique, Lettres, XLI, 1955, pp. 265-282) c'est à nouveau de cela qu'il s'agit. Ceux qui ont vu, chez les ducs un désir conscient de fonder un royaume indépendant, n'ont pas manqué d'invoquer la similitude entre ce royaume d'Entre Deux et l'ancienne Lotharingie. Bien plus, relevant quelques textes d'époque bourguignonne où l'ancienne Lotharingie est mentionnée, ces historiens auraient été jusqu'à retrouver chez les ducs la volonté de restaurer l'antique royaume de Lotharingie à leur profit. Pour M. Bonenfant, il n'en est rien. Les allusions à la Lotharingie seraient d'inspiration brabançonne, les ducs de Brabant s'étant traditionnellement considérés comme les successeurs des ducs de Lotharingie.

Tout cela n'est pas très clair, sans doute parce qu'il n'est pas distingué assez nettement entre deux choses.

M. Bonenfant a certainement raison (et je me demande même si personne en a jamais douté) lorsqu'il réduit à rien l'influence des conceptions lotharingiennes sur les projets politiques des ducs (et je suppose que c'est tout ce qu'il entend prouver). Il est clair, en d'autres termes, que quand il n'aurait jamais existé ni royaume ni duché de Lotharingie (car je pense que les deux conceptions étaient fort voisines aux yeux inexperts des Bourguignons), les ducs de Bourgogne n'auraient pas agi autrement qu'ils ne l'ont fait. D'accord.

Mais quels étaient les objectifs de ces ducs ? Je ne m'occupe point ici de leurs « pensées profondes ». Il me suffit de savoir qu'en tout cas, à un moment donné de leur carrière, et Philippe le Bon, et Charles le Téméraire, ont voulu créer un royaume.

Pour en venir à ce projet, ils n'avaient point besoin de connaître l'existence du royaume de Lotharingie. Mais une fois ce projet conçu, il devient impensable qu'ils n'aient point pensé au précédent lotharingien et ne l'aient invoqué comme argument. D'ailleurs, il est bien certain qu'ils l'ont fait, cela résulte des textes cités par M. Bonenfant.

Vouloir ramener ces réminiscences lotharingiennes à des souvenirs juridiques brabançons (d'ailleurs existant certainement) c'est supposer que les ducs et leur entourage ignoraient absolument tout de l'histoire, ou que la connaissant, ils étaient si extraordinairement inintelligents qu'ils n'ont pu voir que le précédent lotharingien donnait à leur projet de royaume précisément ce qui lui manquait : un commencement de justification sur base d'antiquité et de tradition (puisque, pour ce qui est du *fait*, ils étaient bien près de déjà posséder ce qu'ils désiraient).

Il y a plus : M. Bonenfant proclame que Charles le Téméraire a voulu restaurer le royaume de Bourgogne, mais pas celui de Lotharingie. D'accord sur ce fait, mais quel intérêt réel offre-t-il ? Ce qui est donc bien prouvé, c'est que les ducs de Bourgogne, lorsqu'ils veulent se constituer des royaumes qui sont, nécessairement des royaumes d'Entre Deux, invoquent les précédents carolingiens. Cela seul, à mon sens, importe à l'historien. Qu'ils aient pensé à celui de Bourgogne plutôt qu'à celui de Lotharingie, c'est à peine plus qu'une question de mots. J'incline donc à croire que les historiens que M. Bonenfant mentionne et qui montrent

les ducs s'efforçant de reconstituer la Lotharingie, donnent une idée exacte des faits, si on entend par reconstituer la Lotharingie reconstituer un royaume d'Entre-Deux. Ou je me trompe fort, ou c'est uniquement ce qu'ont voulu dire ces historiens.

L'histoire militaire commence à occuper dans notre historiographie la place à laquelle elle a droit. Après les travaux de M. Verbruggen, dont nous avons signalé dans notre chronique précédente l'imposante synthèse sur l'art militaire en Europe occidentale jusqu'au début du XIV^e siècle, voici un ouvrage, certes moins ambitieux, mais de réelle valeur. Malgré la limitation chronologique du titre, *L'armée bourguignonne de 1465 à 1468* du Major Ch. Brusten, licencié en histoire¹, constitue une importante contribution à l'étude de l'armée bourguignonne pendant la période précédant la grande réorganisation de 1470. L'auteur s'est occupé avant tout de l'organisation et de l'armement de l'armée. La troisième partie du livre, consacrée à la stratégie et la tactique, n'est pas assez développée pour qu'on puisse la considérer comme une contribution à l'histoire de l'art militaire en général. Le Major Brusten n'a d'ailleurs pas eu cette prétention, puisqu'il a réservé pour une publication ultérieure l'étude des batailles elles-mêmes.

Relevons quelques chapitres qui nous ont particulièrement frappés par l'originalité, la nouveauté et l'importance de leurs conclusions. Dans la première partie du livre, celui concernant le problème des effectifs ; dans la seconde partie, celui consacré à l'étude de l'artillerie ; dans la dernière partie enfin mérite d'être soulignée la conclusion qu'il n'existe pas de tactique bourguignonne, mais bien une tactique commune à la France et à la Belgique, caractérisée par l'application déformée de la tactique anglaise de la guerre de Cent Ans, celle de l'archer et du cavalier démonté et par l'emploi sans cesse croissant de l'artillerie légère.

Le livre du Major Brusten repose sur une utilisation critique des sources et des ouvrages antérieurs. L'emploi par l'auteur de sources monumentales, dont 51 planches hors-texte démontrent le haut intérêt, a été particulièrement heureux et fructueux.

Le maintien d'une chancellerie brabançonne autonome après l'avènement de Philippe le Bon, à côté de la grande et unique chancellerie ducale bourguignonne, est un fait assez particulier, qui méritait d'être étudié de plus près. En 1943 feu P. Renoz y a consacré un mémoire de licence que son maître, M. P. Bonenfant, a pris l'heureuse initiative d'éditer². Le travail se compose de deux parties. La première traite de l'histoire et de l'organisation de la chancellerie : le chancelier, les secrétaires, l'audiencier, l'emolument du sceau de Brabant, les clercs et le chartrier de Brabant. La seconde partie, de caractère diplomatique, est consacrée à l'étude de la rédaction et de l'expédition des actes. Donc, comme on le voit : une étude d'un type très classique, un travail honnête aussi, reposant sur un dépouillement consciencieux de sources d'archives et dont les conclusions nous semblent en général assez solidement établies. Relevons parmi celles-ci : le fait que ce n'est qu'en Brabant que l'on rencontre un secrétaire-greffier, un secrétaire garde des chartres et un secrétaire gardien du registre des fiefs ; les caractères assez particuliers de la fonction d'audiencier, et, enfin, la valeur symbolique et politique de l'existence d'une chancellerie brabançonne autonome.

1. Bruxelles, F. Van Muysewinkel, 1954, xxxvii-275 p. et 51 pl.

2. *La chancellerie de Brabant sous Philippe le Bon. Histoire et organisation ; rédaction et expédition des actes.* (Commission Royale d'Histoire, série in-8°. Bruxelles, 1955, 236 p., 7 pl.)

ÉPOQUE MODERNE

1. — HISTOIRE POLITIQUE ET RELIGIEUSE.

M. P. Harsin a entrepris la publication d'une série d'études critiques sur l'histoire de la principauté de Liège de 1477 à 1795, qui comprendra quatorze ou quinze volumes. Ces études serviront de préparation à une large synthèse, de plus en plus souhaitable. Le tome II vient de sortir des presses, le premier¹. Il est consacré au règne d'Evrard de la Marck (1505-1538). Après les travaux de MM. L. E. Halkin et E. Buchin, il semble que tout n'était pas encore dit sur ce grand prélat et homme d'État. Le travail très érudit de M. Harsin, qui se limite aux problèmes de politique intérieure et extérieure, au fonctionnement des institutions, aux finances publiques et à la question religieuse, n'a pas encore la prétention d'apporter des conclusions définitives. L'auteur se contente d'un bilan de nos connaissances — singulièrement enrichies par le présent volume — pour mieux mesurer les lacunes et rappeler les problèmes restés en suspens. La personnalité d'Evrard de la Marck est très complexe. C'était un prélat d'une grande culture, homme de la Renaissance, ambitieux et affamé de prébendes. Si l'on a pu croire un moment qu'il approuvait des réformes radicales dans l'Église, lorsque Luther se dressait contre Rome, il s'opposa rapidement aux dangers de l'hétérodoxie. M. Harsin ne pense pas que l'alliance défensive de 1518 avec les Pays-Bas ait réellement compromis la neutralité perpétuelle établie en 1492. Jusqu'en 1518, Evrard était resté un allié de valeur pour Louis XII et François I^{er}. Évêque de Chartres, il aspirait au chapeau de cardinal que, malgré leurs promesses, les rois de France ne lui firent jamais obtenir. Charles-Quint récompensa son adhésion par l'archevêché de Valence, un certain nombre d'abbayes et le chapeau tant désiré. Plus encore, il le fit siéger au Conseil d'État des Pays-Bas et nommer par le Pape grand inquisiteur dans ces mêmes provinces. En échange, la nomination des princes-évêques devait désormais avoir l'approbation des souverains des Pays-Bas. Cette circonstance engendra des difficultés après la mort d'Evrard. Mais les avantages de l'alliance défensive pesaient plus lourd que ses désavantages. Les États de Liège veillaient à ce que l'indépendance ne fût pas trop sacrifiée. Les effets militaires de l'alliance ne se firent sentir qu'en 1552. La France en fut réduite à maintenir une certaine agitation dans la ville de Liège.

Peu de publications à signaler dans le domaine de l'histoire ecclésiastique. Avec la *Correspondance de Richard Pauli-Stravius (1634-1642)*², W. Brulez continue la série des volumes consacrés à la correspondance des nonces et internonces accrédités à Bruxelles, Stravius étant le premier des internonces. Depuis la création de la nonciature (1596), on dispose actuellement de la correspondance des années 1596 à 1606, 1615 à 1627 et 1634 à 1642 ; les lacunes subsistantes pourront être bientôt comblées. La question se pose de savoir si l'Institut historique belge de Rome continuera à éditer cette correspondance au delà du milieu du siècle. En effet, si les lettres sont importantes pour l'histoire ecclésiastique et politique de la première moitié du XVII^e siècle, leur intérêt diminue ensuite, au fur et à mesure que s'affaiblit le rôle politique joué par la papauté, et que se font de plus en plus nombreuses les interventions de l'État dans le domaine religieux. Or, on sait que les initiatives politiques de Rome perdent beaucoup de leur importance après la mort d'Urbain VIII (1644),

1. *Études critiques sur l'histoire de la principauté de Liège, 1477-1795*, t. II, *Le règne d'Evrard de la Marck, 1505-1538*, Liège, 1955.

2. Bruxelles-Rome, 1955, 714 p. *Analecta vaticano-belgica*, 2^e série : Nonciature de Flandre, X.

et que d'autre part, l'action de la Curie aux Pays-Bas dans le domaine religieux se trouve déjà considérablement réduite dès 1634, date à laquelle l'État parvient à empêcher l'envoi d'un nonce et oblige Rome à se contenter désormais d'un simple abbé avec rang d'internonce, dont l'influence est, il va sans dire, minime. La diminution de l'intérêt qui se marque dans la correspondance de la nonciature est déjà sensible dans le présent ouvrage, malgré l'importance des événements de l'époque (notamment l'origine des querelles jansénistes) et en dépit des nombreux conflits suscités par le caractère peu commode de l'internonce Stravius.

C'est dès le XVI^e siècle qu'aux Pays-Bas l'État a réussi à se soumettre le clergé, tout au moins dans le domaine essentiel des nominations aux évêchés et aux abbayes. C'est de l'introduction du droit de nomination royal dans les abbayes que traite le savant archiviste P. Gorissen¹. Province par province, il analyse les divers procès de nomination, pour déterminer de quelle façon le droit nouvellement reconnu au souverain — ou plutôt l'interprétation assez large donnée par le gouvernement à l'indult de Léon X — a été accepté par les abbayes. Il résulte de ses recherches que c'est dans le Brabant seulement que le droit royal s'est heurté à une résistance organisée ; mais ici comme ailleurs, après quelques années, un compromis de fait s'est élaboré, qui laisse au souverain le droit de désigner l'abbé parmi plusieurs candidats proposés par les moines ; le Saint Siège ne gardait que la confirmation de l'élu. En fait, l'influence de l'État était ainsi devenue décisive sur les abbés, comme elle le deviendra peu après (1559) sur les évêques.

Le R. P. Ceyssens, dont on connaît les mérites dans le domaine de l'histoire du Jansénisme, a étudié les débuts de la carrière d'un des principaux anti-jansénistes du XVII^e siècle, l'archevêque de Malines Humbert-Guillaume de Precipiano². L'évolution de son attitude marque combien, chez lui comme chez tant d'autres, l'anti-jansénisme a été moins une conviction profonde qu'un moyen d'arriver aux plus hautes dignités ecclésiastiques.

Dans les dernières années, l'examen de certains aspects nouveaux du régime absolutiste implanté par Philippe II aux Pays-Bas et l'édition de la correspondance du duc d'Albe ont modifié le jugement exclusivement défavorable que les historiens avaient porté sur ce dernier. C'est de cette nouvelle attitude que M. van Durme donne un aperçu dans son article intitulé *Herziening van het proces van de hertog van Alba*³.

M. A. L. E. Verheyden, spécialiste de l'histoire des anabaptistes dans les Pays-Bas méridionaux, s'attache à démontrer dans une brève étude l'importance de cette secte pendant la période de 1555 à 1567, c'est-à-dire de l'avènement de Philippe II à l'arrivée du duc d'Albe⁴. Contrairement à ce que l'on croyait, l'anabaptisme, après avoir renié ses origines révolutionnaires, réussit à se maintenir. Le mouvement mennonite se développa même pendant la période envisagée. Loin de tendre à une société basée sur la communauté des biens, les mennonites se distinguent par leur pacifisme et leur horreur de toute violence. Ils veulent réaliser ici-bas communauté chrétienne, en s'inspirant de l'exemple de Jésus-Christ. Ces anabaptistes se tinrent à l'écart de l'inoclostie en 1566. Ils furent

1. *De invoering van het vorstelijk benoemingsrecht in de Nederlandse abdijen onder Karel V*. Bijdragen voor de Geschiedenis der Nederlanden, IX, 1954, pp. 190 sqq., X, 1955, pp. 25-57.

2. *Humbert-Guillaume de Precipiano voor zijn archiepiscopaat*. Jansenistica, II, 1953, pp. 7-124.

3. *Streven*, IX, 1955, pp. 138-147.

4. *Les anabaptistes dans les Pays-Bas méridionaux au début du règne de Philippe II (1555-1567)*. Annales du 35^e congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique, fasc. IV, Courtrai, 1953, pp. 477-491.

cependant éclipsés par un calvinisme plus combatif. Malgré leur pacifisme, les mennonites furent persécutés avec une particulière sévérité, ce qui s'explique sans doute par le souvenir des mouvements violents de 1530.

Dans un autre article, le même auteur examine la nature et les caractéristiques des persécutions du XVI^e siècle, surtout dans les Pays-Bas méridionaux¹. Les martyrologes mentionnent en tout 877 exécutions de protestants. En y ajoutant les résultats des recherches de MM. Verheyden et Meyhoffer, on aboutit à un chiffre provisoire de 2.624, très inférieur aux évaluations des historiens protestants, mais bien supérieur aux allégations des historiens catholiques. L'auteur démontre aussi que le pourcentage des victimes anabaptistes fut particulièrement élevé dans de grands centres comme Bruges (67 %), Gand (57,8 %), Courtrai (60 %). Il s'attache à des problèmes d'ordre méthodologique, notamment à la procédure suivie par le Conseil des Troubles. Les anabaptistes se voyaient le plus souvent condamnés au bûcher, les rebelles et les iconoclastes à la décapitation et les calvinistes à la pendaison. *L'Algemene Geschiedenis der Nederlanden* paraît à un rythme accéléré. Les tomes VIII et X sont sortis de presse en 1955. Le tome VIII² termine l'époque moderne, puisqu'il traite de la seconde moitié du XVIII^e siècle, depuis la guerre de succession d'Autriche (1748) jusqu'à l'annexion définitive à la France (1795). Le sous-titre du volume « Vers la Révolution », est assez clair en lui-même. Tandis que les Provinces-Unies continuent à décliner, les Pays-Bas autrichiens, après la crise qui marqua la fin du XVII^e siècle et la première moitié du XVIII^e, amorcent un remarquable redressement. Les collaborateurs sont, pour la Belgique, MM. J. Lefèvre (*Les Pays-Bas autrichiens sous Marie-Thérèse et Joseph II, 1748-1789*), A. Cosemans (*La révolution brabançonne et l'établissement du régime français*), P. Harsin (*La principauté de Liège de 1477 à 1795*), M. Deneckere (*La vie culturelle*), et M^{me} H. Coppejans-Desmedt (*L'épanouissement économique*) ; pour la Hollande, MM. J. Dommissie, O. Noordenbos, I. Vijlbrief, J. de Vries, L. P. L. Pirenne, W. Ph. Coolhaas et L. G. J. Verberne. L'introduction est due à M. J. A. van Houtte.

Comme dans les deux volumes précédents, M. J. Lefèvre donne un bon aperçu de la politique intérieure et extérieure, de même que de l'évolution des institutions, en se basant davantage sur sa connaissance des archives que sur la littérature existante. Il décrit les effets du despotisme éclairé, bienfaisant sous Marie-Thérèse, mais menant son fils à la catastrophe politique. L'intervention croissante de l'État et la rationalisation des institutions ne pouvaient que heurter de front une population qui n'avait jamais connu d'absolutisme royal comparable à celui que les Français subirent sous Louis XIV. Les réformes ne pouvaient être que mal accueillies dans un pays où une bourgeoisie entreprenante et cultivée commençait à peine à se dégager, grâce à l'initiative du gouvernement lui-même. La révolution brabançonne de 1789, déclenchée par les démocrates sous la conduite de J. F. Vonck, tourna en faveur des privilégiés, qui se groupaient derrière Van der Noot. Tout cela est bien mis en relief par M. Cosemans, qui traite aussi de la première restauration autrichienne jusqu'à la conquête par Dumouriez, de la seconde restauration autrichienne (1793-1794), et de la conquête suivie de l'annexion définitive par la France en 1795. Certains jugements n'emporteront peut-être pas l'adhésion générale : ainsi sa sévérité envers l'appui que cherchèrent en France

1. *Aard en karakter der XVI^e eeuwse vervolgingen, bijzonder in de Zuidelijke Nederlanden*. Même fasc., pp. 493-505.

2. De Haan, Utrecht, 1955.

certaines démocrates. Peut-on tellement se scandaliser aujourd'hui qu'un Verlooy, précurseur du mouvement flamand par sa défense du néerlandais, ait approuvé l'annexion à la France ? On conçoit qu'un démocrate de 1789, ne désirant plus subir la domination des privilégiés, puisse se tourner vers l'étranger sans cesser pour autant de se sentir « bon patriote ». Cette attitude n'était pas si contradictoire qu'elle pourrait sembler aujourd'hui avec sa position de défenseur du néerlandais, moyen d'expression de la majorité du peuple auquel il appartenait. Malgré un manque certain de réalisme, ne se montrait-il pas « démocrate » dans un cas comme dans l'autre ?

M. Harsin trace un rapide aperçu de l'histoire liégeoise de 1477 à 1795. D'aucuns regretteront qu'il ait fallu attendre ce huitième volume pour voir émerger la principauté libérée par la mort du Téméraire. Il est vrai qu'elle connut une histoire assez différente de celle des Pays-Bas, rares interruptions. L'auteur, à qui on doit déjà tant d'études extrêmement fouillées sur les aspects les plus divers du passé liégeois, fournit ici une esquisse aussi claire et complète que possible de l'histoire de la grande province mosane. Le XVI^e siècle, avec Erard de la Marck, vit un rapprochement sensible avec les Pays-Bas, mais la neutralité fut en général sauvegardée. Faut-il rappeler que Liège était déjà alors une des régions les plus industrialisées d'Europe (charbonnages, métallurgie, munitions, armurerie, etc.), que tout le XVII^e siècle y fut dominé par des luttes sociales et politiques opposant les gens de métier, cherchant appui en France et dans les Provinces-Unies, au parti du prince-évêque, c'est-à-dire au clergé, à la noblesse et à la grande bourgeoisie des entrepreneurs et des commerçants, soutenus par l'Espagne et l'Empire ? C'est d'ailleurs à cause d'une structure économique et sociale très différente que la révolution liégeoise de 1789 s'apparente bien plus à la révolution française qu'à la révolution brabançonne, qui aboutit à la victoire des privilégiés sur les réformes du despote éclairé qu'était Joseph II.

Au déclin économique des Provinces-Unies s'oppose le redressement rapide des Pays-Bas autrichiens à partir du règne de Marie-Thérèse. Cet épanouissement fait l'objet de la contribution de M^{me} H. Coppejans-Desmedt, qui évoque avec clarté et précision l'augmentation sensible de la population, rendue possible par l'expansion de l'agriculture (généralisation de nouvelles techniques d'exploitation, culture de la pomme de terre, etc.), l'essor du commerce extérieur (commerce colonial, compagnie d'Ostende, etc.) et le développement de l'industrie non-corporative, moindre cependant dans les villes que dans les campagnes.

C'est à M. Deneckere, romaniste dont les travaux sur l'histoire de la langue française en Flandre font autorité, qu'a été confié le chapitre sur la vie culturelle. Il arrive à la conclusion que 1750 marque la fin de l'ère de la Contre-Réforme, dont l'esprit survécut particulièrement tenace dans les Pays-Bas catholiques. Les manifestations culturelles seront dès lors de plus en plus imprégnées d'un esprit laïque et cosmopolite, et c'est là une des manifestations de l'influence française. A cette époque commence la francisation des couches sociales supérieures. Malgré les efforts et les encouragements du gouvernement, le pays ne produit pas de créations originales. Seule une minorité est en mesure d'assimiler les idées maîtresses du Siècle des Lumières.

2. — ÉTUDE DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE.

L'année 1955 a été riche en études démographiques. Si quelques-unes ne sont que des publications de données, il y en a d'autres qui relèvent des problèmes fondamentaux.

L'étude qui domine en importance est celle de R. P. Mols, s.j. *Introduction à la Démographie Historique des Villes d'Europe du XIV^e au XVIII^e siècle*¹. A vrai dire nous avons été un peu déçus dans notre espoir, en supposant, peut-être à tort, que ce livre allait nous fournir une synthèse de l'évolution démographique dans les différentes villes d'Europe. Dans son introduction l'auteur nous dit qu'il s'agit d'une « étude critique systématique des données et des sources de démographie historique ». Compte tenu de cette limitation ce livre est remarquable. Tous les problèmes de critique et d'interprétation des sources démographiques y sont traités. Se basant sur une abondante bibliographie, l'auteur expose toutes les possibilités que nous offrent les sources tout en formulant les réserves qu'il faut faire quant à leur interprétation. Le cadre géographique très vaste du livre et les différences entre les sources du même type que l'auteur a rencontrées, lui ont permis d'élargir notre interprétation et l'exploitation des sources, tout en mettant en relief d'une façon indirecte, faut-il le dire, l'état relativement primitif de nos méthodes traditionnelles. Dans les trois tomes de son livre, Mols traite d'abord de l'heuristique, en donnant des indications quant à la recherche des sources et en esquissant leur histoire ; ensuite il nous donne un aperçu de la démographie historique depuis le XVI^e siècle. Les deux autres parties du livre, qui traitent de la valeur des données et de leur examen, sont de loin les plus importantes. R. Mols y relève tous les aspects de la critique et toutes les difficultés qu'on rencontre lors des recherches démographiques. Prenons un exemple : dans le chapitre IX, la Densité, l'auteur traite non seulement des densités par unité de superficie, par maison, par ménage, mais il donne aussi un relevé de toutes les méthodes à employer en exposant les avantages et les imperfections de chacune d'elles, se basant sur d'innombrables exemples chiffrés, tirés des œuvres les plus différentes.

Ce n'est qu'après avoir étudié à fond tous les problèmes quant à l'heuristique, la critique des sources, des données, et de la méthode que l'auteur essaie, ou mieux, se hasarde à une petite synthèse d'une bonne vingtaine de pages. Nous voyons par cet exposé que la population des différentes villes d'Europe a évolué à peu près de la même façon : une forte croissance durant la seconde moitié du XVI^e siècle, dans le deuxième tiers du XVII^e et au cours de tout le siècle suivant. Seul le commencement et la fin du XVII^e siècle marquent une interruption dans cette évolution favorable.

Les deux articles du jeune démographe malinois Dr. J. Verbeemen se rapportent surtout aux villes de la Campine anversoise. Le premier² traite des trois petites villes de Geel, Herentals et Hoogstraten, tandis que le second a pour objet la situation démographique de Turnhout en 1755³, la même date que pour la première étude. J. Verbeemen met ses données en rapport avec la structure économique de ces quatre villes. Il a ainsi constaté des différences intéressantes entre Geel qui possède une structure agraire et Herentals et Hoogstraten qui ont une économie urbaine ; Turnhout personnifie un cas particulier parce qu'on y retrouve les deux aspects. Ces différences se trouvent exprimées dans les pourcentages des femmes, des enfants et dans le nombre d'enfants et de personnes par ménage.

Au début de l'année, le professeur H. Van Werveke fit paraître une

1. R. MOLS, S. L., *Introduction à la Démographie Historique des Villes d'Europe du XIV^e au XVIII^e siècle*, Université de Louvain, Recueil de Travaux d'Histoire de Philologie, 4^e série, fasc. 1-3, 1955-56, 3 tomes, xxx + 337, 557 et 354 p.

2. J. VERBEEMEN, *Steden der Antwerse Kempen in 1755. Hun demografische en economische toestand*. Oudheid en Kunst, XXXVIII, 1955, pp. 145-163.

3. J. VERBEEMEN, *Turnhout in 1755. Haar demografische en economische toestand*. Taxandria, nieuwe reeks, XXVII, 3-4, 1955, pp. 97-117.

étude remarquable *Demografische Problemen in de Zuidelijke Nederlanden (XVII^e en XVIII^e eeuw)*¹ qui nous donne une synthèse des résultats obtenus et des problèmes à traiter. Dans la première partie, il compare l'évolution de la population de Gand avec celle de Malines et d'Anvers. Pour les trois villes, il relève une évolution identique des naissances : une augmentation continue au XVII^e siècle, une forte diminution dans la première moitié du siècle suivant, suivi d'un nouvel accroissement plus fort à Gand qu'à Malines et Anvers. En résumant quelques conclusions faites pour le plat-pays, l'auteur compare l'évolution de la population avec le rôle joué par les événements et par l'évolution des prix des grains panifiables. Dans son article *Het Bevolkingscijfer in de Heerlijkheid Nevele*² in de XVI^e, XVII^e en XVIII^e Eeuwen³. Paul Deprez a repris cette comparaison en faisant ressortir la coïncidence d'une diminution des prix de fermage avec l'évolution de la population. Un des autres mérites de M. Deprez est d'avoir mis en relief la valeur des chiffres des communians. Ses conclusions confirment celles faites par D. Dalle⁴ et par H. Van Werveke⁵ en mettant l'accent sur la forte augmentation de la population à la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Dans un deuxième article, H. Van Werveke nous donne une analyse d'un Status Animarum de 1681 d'une paroisse gantoise⁶ ; certains faits relevés se rapportent au problème du vieillissement de la population : en 1681 le pourcentage d'enfants est de beaucoup plus élevé qu'en 1741, 1749, 1765 et 1786 (27,3 contre 20,6 ; 20,9 ; 22,4 ; et 21,6 %). Dans la seconde partie, l'auteur a tracé un parallèle saisissant entre la paroisse gantoise et celle de SS.-Pierre et Paul à Malines⁷. Dans le premier⁸ des trois articles publiés par M. D. Dalle, celui-ci a publié pour la fin du XVII^e siècle un nombre abondant de données se rapportant à la démographie du Métier de Furnes. Cette publication complète de manière heureuse l'article du même auteur sur le dénombrement de 1697⁹. L'évolution de la population au Métier de Furnes dans la seconde moitié du XVII^e siècle s'établit comme suit : 34.284 habitants en 1640 ; 22.251, 29.010, 23.686 et 21.253 resp. en 1655, 1688, 1693 et 1697. Dalle constate qu'il existe

1. H. VAN WERVEKE, *Demografische problemen in de Zuidelijke Nederlanden (XVII^e en XVIII^e eeuw)* (Problèmes de démographie historique relatifs aux Pays-Bas méridionaux, XVII^e et XVIII^e siècles). Brussel, Palais der Academiën. 1955, 8^o, 19 p. (Mededeelingen K. Vlaamse Academie Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten. Klasse der Letteren. XVII, 1955, n^o 1).

2. La région à l'ouest et au sud-ouest de Gand.

3. P. DEPREZ, *Het bevolkingscijfer in de heerlijkheid Nevele gedurende de XVI^e, XVII^e en XVIII^e eeuwen* (Le chiffre de la population dans la seigneurie de Nevele aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles). Handelingen Maatschappij Geschiedenis Oudheidkunde, Gent, IX, 1955, pp. 49-119, 3 fig.

4. D. DALLE, *De volkstelling van 1697 in Veurne-Ambacht en de evolutie van het Veurnse bevolkingscijfer in de XVII^e eeuw* (Le dénombrement de 1697 au Métier de Furnes et l'évolution du chiffre de la population à Furnes au XVII^e siècle). Handelingen Société d'émulation, Brugge, XC, 3-4, 1953, pp. 97-130 ; XCI, 1-2, 1954, pp. 18-54.

5. Voir note 1.

6. H. VAN WERVEKE, *De Gentse Sint-Nicolaasparochie in 1681. Demografisch-historische studie* (La paroisse de Saint-Nicolas à Gand en 1681. Étude de démographie historique). Handelingen Maatschappij Geschiedenis Oudheidkunde, Gent, IX, 1955, pp. 17-47, 2 fig.

7. R. BOUMANS, *De bevolking van de SS. Petrus en Paulus parochie* (La population de la paroisse de SS.-Pierre et Paul). Handelingen Kon. Kring Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen, dl. LVII, 1953, pp. 171-187.

8. D. DALLE, *De volkstellingen te Veurne en in Veurne-Ambacht op het einde van de Zeventiende eeuw* (Les recensements de la population à Furnes et au Métier de Furnes à la fin du XVII^e siècle). Handelingen Kon Commissie Gesch., Brussel, 1955, n^o 1, pp. 1-34, 1 fig.

9. Voir note 4.

un surplus de gens à marier, ce qui a créé une situation démographique avantageuse au moment même où la situation économique au Métier de Furnes était vraiment critique. Dans son *Pachten en Bevolkingsgroepen te Veurne in 1701*¹ le même historien compare les prix des baux des maisons à Furnes avec la position sociale et économique des habitants ou des propriétaires. C'est surtout la classe moyenne qui possède le plus grand nombre de maisons (31,9 %) dont elle donne à peu près 40 % en bail. En ce qui concerne les ouvriers, ceux-ci sont en général mal logés. Dans une dernière étude, Dalle refute la thèse de H. Pirenne selon laquelle un analphabétisme total aurait régné au plat-pays². En exploitant une déclaration qui englobe 30 % de la population totale, l'auteur relève que seul 35 % des déclarants étaient analphabètes. L'analphabétisme était beaucoup plus répandu chez les déclarants du genre masculin. Au fur et à mesure que les exploitations deviennent plus petites, l'analphabétisme masculin gagne en importance tandis qu'on constate une évolution tout à fait contraire pour les femmes.

Le petit article de J. De Smet sur la population de Damme au début du XVIII^e siècle³ nous apprend qu'en 1721 le nombre d'habitants était de 323, réparti en 94 ménages, ce qui fait 3,43 personnes par ménage ; 9,5 % de la population était secouru, par la Table du Saint-Esprit.

M. J. Verbeemen nous offre aussi un intéressant article sur quelques registres de bourgeoisie de l'actuelle province de Flandre occidentale. Il emploie les données statistiques livrées par ces sources pour mesurer du XV^e au XVIII^e siècle le prestige et l'attraction des trois villes de Courtrai, Roulers et Torhout⁴. C'est une méthode qui devrait être appliquée plus souvent.

Tandis que les études démographiques sont abondantes pour la partie flamande de la Belgique, elles sont bien rares pour le pays wallon. Un seul article dont la valeur est contestable est venu jusqu'à nous⁵. En comparant cet article avec les études poussées de H. Van Werveke, J. Verbeemen et D. Dalle il faut dire que la méthode de M. de Remont semble bien primitive. Seul le fait que les évaluations faites par M. de Remont confirment les résultats obtenus par Dalle et Deprez est intéressant.

3. — LE COMMERCE, L'INDUSTRIE, L'ARGENT ET LES PRIX.

L'exposé bien connu de M. J.-A. Van Houtte sur la genèse du grand marché international d'Anvers vers la fin du moyen âge⁶ vient d'être réédité en néerlandais, suivi d'une post-face de l'auteur, qui n'altère en rien les grandes lignes de cette étude, parue pour la première fois en 1940⁷.

Il n'existe pas encore d'étude approfondie sur les relations commerciales entre Anvers et la Baltique. Cette lacune est désormais quelque peu

1. D. DALLE, *Pachten en bevolkingsgroepen te Veurne in 1701* (Baux et couches de la population à Furnes en 1701). Hand. Soc. d'Emul. Brugge, XCII, 1955, pp. 140-149.

2. D. DALLE, *Een statistiek van het analphabetisme in Veurne-Ambacht in 1709* (Une statistique sur l'analphabétisme au Métier de Furnes en 1709). Biekorf, LVI, 1955, pp. 47-51.

3. J. DE SMET, *De bevolking van Damme in het begin van de XVIII^e eeuw* (La population de Damme au début du XVIII^e siècle). Biekorf, LVI, 1955, pp. 321-326.

4. J. VERBEEMEN, *West-Vlaamse poortersboeken*. Annales XXXV^e congrès Fédération historique et archéologique de Belgique, Courtrai, 1953, III, pp. 225-54.

5. J. DE REMONT, *La population de Florenville sous l'ancien régime d'après les registres paroissiaux et les dénombremens*. Le Pays Gaumais, XVI, 1953, fasc. 2, pp. 11-42.

6. Revue Belge de Philologie et d'Histoire, XIX, 1940, pp. 87-126.

7. *Het ontstaan van de grote internationale markt van Antwerpen op het einde van de Middeleeuwen*. Economisch en Social Tijdschrift, VIII, 1954, pp. 1-35.

comblée par le pénétrant article de M. P. Jeannin sur *Anvers et la Baltique au XVI^e siècle*¹ qui traite entre autres de l'introduction et de la propagation de certaines méthodes et de certaines structures générales du grand commerce. Par l'intermédiaire d'Anvers, où les méridionaux avaient introduit les nouvelles techniques italiennes — assurances, lettres de change, comptabilité à partie double, etc. — l'espace baltique s'est ouvert plus largement sur l'Occident. S'il ne reste plus grand'chose au XVI^e siècle de la prépondérance hanséatique, il s'avère que ce déclin était plus relatif que réel. La Baltique était en réalité en expansion. L'essor d'Anvers modifia les courants commerciaux. Le grand marché occidental détruisit en partie les traditions et les institutions hanséatiques. L'auteur étudie aussi les échanges de marchandises, de même que les nouveaux contacts établis par les Allemands du Nord avec la côte occidentale française (qu'ils fréquentaient déjà au XIV^e siècle) et le monde méditerranéen. Leurs transactions avec tout l'espace atlantique s'en trouvèrent extrêmement diversifiées.

La solidarité entre les marchés baltiques et occidentaux, et la concurrence entre la Hollande et les provinces méridionales en ce qui concerne les grains, ressortent de statistiques établies par Mme A. Friis dans un article sur la crise de 1557².

L'histoire du trafic terrestre a été très peu étudiée. M. R. Peeters a tenté de combler cette lacune en ce qui concerne la Campine, plus précisément la région de Turnhout, qui vit passer un important trafic en direction de l'Est, du XIII^e au XIX^e siècle³. Le pays était traversé par les charretiers qui faisaient la liaison entre Anvers et Cologne. Quoique leurs itinéraires ne fussent pas fixes, l'auteur a réussi à distinguer quelques directions principales. Les hauts et les bas sont déterminés par les fluctuations de la prospérité d'Anvers. M. Peeters essaie de discerner l'influence de ce trafic sur l'économie de la Campine, région encore pauvre au point de vue agricole. Il ne s'occupe cependant guère de l'organisation interne de ces transports routiers, c'est-à-dire de l'équipement, des prix, des assurances, etc. Quelques sondages dans les archives notariales anversoises, dans les Certificatieboeken, auraient sans doute augmenté l'intérêt général de cette étude.

Le sel, nécessaire à la conservation du hareng et d'autres poissons, était indispensable à la prospérité de la pêche des Pays-Bas. Dès la fin du moyen âge, il accaparait avec le vin la majeure partie des cargaisons hollandaises et hanséatiques. M. W. Brulez a fourni une contribution à l'étude des importations de sel aux Pays-Bas au XVI^e siècle⁴. Il se confirme que Bourgneuf fut supplantée par Brouage, tandis que les importations du Portugal, et bientôt aussi de l'Andalousie prirent de plus en plus d'ampleur. Après la séparation de 1585, grâce au système des licences, les Provinces-Unies continuèrent à envoyer des flottes impressionnantes dans la péninsule ibérique. L'auteur s'attarde aux projets élaborés peu après 1600, qui visaient à leur porter un coup mortel en les privant de sel. D'ailleurs, dès les années 1590 déjà, le gouvernement espagnol avait à plusieurs reprises mis l'embargo sur des navires hollandais se trouvant dans les ports ibériques. Le résultat inattendu de cette politique fut de diriger les Hollandais

1. Revue du Nord, XXXVII, 1955, pp. 93-113.

2. *The two crises in the Netherlands in 1557*. The Scandinavian Economic History Review, I, 1953, pp. 193-241, avec des tableaux de prix, couvrant la période 1557-88.

3. *Bijdrage aangaande het kempisch verkeerswezen en de handelstrafiek, bijzonderlijk in oostelijke richting*. Taxandria, nouvelle série, XXVI, 1954, pp. 151-205.

4. *De zoutinvoer in de Nederlanden in de XVI^e eeuw*. Tijdschrift voor Geschiedenis, LXVIII, 1955, pp. 181-192.

vers les îles du Cap Vert et vers les colonies espagnoles de la Mer des Caraïbes, où ils trouvaient du sel pour rien. L'auteur s'occupe aussi des projets du marchand anversoïse Gramaye tendant à ériger un monopole du sel contrôlé par l'État, pour stabiliser les prix d'un produit faisant l'objet de spéculations effrénées.

L'étude de Mme L. Liagre sur le commerce de l'alun en Flandre¹ comble une lacune. On ne disposait jusqu'à ce jour que de quelques données éparses. L'auteur décrit d'abord les nombreuses utilisations de l'alun, mordant indispensable à la fixation de plusieurs couleurs sur les tissus, au tannage des peaux (fabrication du parchemin), à la fabrication du verre de Venise, etc. Comme on ne connaissait au moyen âge que les mines d'alun du monde méditerranéen (celles de Phocée furent surtout exploitées après la concession qu'en fit, en 1264, Michel VIII Paléologue aux frères Zaccaria, grands capitalistes génois), ce furent les Génois qui se chargèrent les premiers de transporter l'alun en Flandre. Ainsi se forme un courant commercial partant de la mer Noire ou d'Alexandrie pour aboutir à Bruges. Les plus anciennes mentions de l'alun en Flandre se trouvent dans des tarifs de tonlieux des environs de 1160. Dans la première moitié du XIII^e siècle, ce produit, amené de Gênes, était négocié aux foires de Champagne. Vers la fin du siècle, il figurait dans les cargaisons des premières galères reliant Gênes à Bruges. Venise, elle aussi, participera bientôt à l'expédition de ce mordant vers le nord. Au début du XIV^e siècle, l'alun fait son apparition à Anvers. Ce commerce, dominé par les Italiens et les Espagnols (surtout les Catalans), continua à être d'une grande signification pour Bruges, et, après sa décadence, pour Anvers. Les archives notariales génoises du début du XV^e siècle révèlent que des cargaisons de 500 tonneaux, chargées à Chio, en face de Phocée, à destination de la Flandre, n'avaient rien d'extraordinaire. On sait l'importance qu'eut la découverte, en 1462, de mines d'alun près de Tolfa, dans les États Pontificaux. Paul II promulgua le monopole de l'alun de Tolfa et menaça d'excommunication tous ceux qui achèteraient de l'alun étranger ou en permettraient la vente. Comme le Saint-Siège n'était pas à même d'écouter lui-même la production que lui procurait la « Societas Aluminium », il en donna l'adjudication à de grandes firmes, notamment à celle des Médicis, qui dirigeait un vaste réseau de succursales et de filiales, entre autres à Bruges et à Londres. Le monopole papal se heurta à beaucoup d'opposition, surtout de la part des Espagnols, qui disposaient également de mines d'alun, dont le produit se rencontrait couramment en Flandre. En 1491, l'empereur Maximilien octroya à Anvers l'étape de l'alun destiné aux pays du nord de l'Europe. La ville pouvait affermer le monopole de la vente à des marchands de son choix. Mme Liagre en arrive à affirmer que le commerce de l'alun a ouvert la voie à la pratique assez compliquée de l'assurance maritime « assumée par un tiers ». (En 1298, à propos d'un envoi de 33 tonneaux d'alun d'Aigues-Mortes à Anvers par les Zaccaria). D'autre part, l'exploitation des mines de Phocée aurait donné naissance à ce qu'on appelle actuellement un « trust vertical » (production, transports, applications industrielles rassemblés en de mêmes mains), de même qu'à un précurseur d'une forme d'organisation collective, « le cartel ». Ces deux dernières affirmations, si elles ne sont peut-être pas dénuées de fondement, devraient être étayées par une étude plus circonstanciée et plus approfondie. On a appris à se méfier de tels rapprochements, qui se

1. *Le commerce de l'alun en Flandre au Moyen-Age*. Le Moyen Age, LXI, 1955, pp. 176-206. Sur la question en général et sur ses prolongements aux Pays-Bas, voir aussi l'article de M. L. HEERS, *Les Génois et le commerce de l'alun au Moyen-Age*, Rev. Hist. Ec. et Soc., XXXII, 1954, pp. 3-53.

fondent en général sur certaines apparences extérieures, sans tenir compte du contexte général d'époques très différentes.

L'étude de MM. C. Verlinden, J. Craeybeckx et E. Scholliers sur *Les mouvements des prix et des salaires en Belgique au XVI^e siècle* ne vise qu'à ouvrir la voie à un genre de recherches jusqu'à présent fort négligé en Belgique¹. Les auteurs constatent l'allure cyclique des mouvements des prix, allure déterminée avant tout par le mouvement des prix des céréales. Ils notent que l'afflux du métal précieux du Nouveau Monde n'a pu empêcher la diminution de la teneur en argent fin de la monnaie et que la multiplication des moyens monétaires, l'avalissement progressif de la monnaie de compte et l'accroissement de la vitesse de circulation n'expliquent pas complètement la hausse séculaire. Ils étudient les incidences du « monopolisme », qui donna aux mouvements de courte durée une allure catastrophique. Contrairement à ce qu'on croyait, les salaires rattrapèrent les prix à Anvers à la fin du siècle, surtout le prix des céréales panifiables. Pourtant certaines périodes cycliques de crise n'ont pas entraîné d'adaptation immédiate des salaires. Du point de vue social, politique et religieux, ce furent les années les plus mouvementées du siècle (1531-1532, 1565-1566, 1586-1587).

Dans un autre article très documenté, M. Scholliers s'est penché sur le niveau de vie des travailleurs anversoïses à la fin du XVI^e siècle, particulièrement au cours de la crise de 1586-1587². Il analyse successivement la politique de la ville et celle du gouvernement dans le domaine des salaires et des prix. Il étudie également la politique économique et sociale en général, et en arrive finalement à une évaluation du pouvoir d'achat de différentes catégories d'ouvriers. On apprend que comparés aux dernières années du XV^e siècle, les salaires étaient de 4 à 6 fois plus élevés de 1595 à 1600. On voit aussi qu'à la fin du XVI^e siècle les salaires imposés par la ville et par le gouvernement étaient inférieurs à ceux qui étaient réellement payés par les patrons. Ce sont des études de cette veine qui contribueront à une meilleure compréhension de certains événements politiques et religieux du XVI^e siècle.

Dans les Pays-Bas méridionaux existait aux XVII^e et XVIII^e siècles une double évaluation : en monnaie courante et en monnaie de change, dont l'origine et la signification ont jusqu'à présent donné lieu à nombre d'interprétations fausses. M. Janssens, spécialiste de l'histoire monétaire, s'est attaché à éclaircir ce difficile problème³. L'existence d'un cours clandestin à côté du cours officiel, souvent signe avant-coureur d'une dévaluation prochaine, peut être constatée à toutes les époques. Ces différentes évaluations peuvent être dues à un changement des rapports de valeur entre l'or et l'argent, à une frappe de monnaies défectueuse, à des fluctuations dans le taux du change, etc. Mais ces cours parallèles ont généralement un caractère accidentel et passager. Aux Pays-Bas méridionaux cependant, à la fin du XVII^e siècle, des sommes d'argent étaient régulièrement exprimées tantôt en monnaie courante, tantôt en monnaie de change. Entre ces deux monnaies de compte existait une relation fixe de 6 à 6 1/2, et plus tard de 6 à 7. L'auteur rappelle qu'aux Provinces-Unies, depuis la fondation de la Banque de Change d'Amsterdam, un

1. *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, Paris, 1955, pp. 173-198.

2. *De levensstandaard der arbeiders op het einde der XVI^e eeuw te Antwerpen*. Tijdschrift voor Geschiedenis, LXVIII, Groningue, 1955, pp. 80-103.

3. *Het ontstaan van de dubbele koers courantgeld — wisselgeld in het geldwezen van de Zuidelijke Nederlanden*. Bijdragen voor de Geschiedenis der Nederlanden, IX, La Haye, Anvers, 1954, pp. 1-18.

cours différent s'est établi entre les monnaies courantes et les espèces d'une grande valeur intrinsèque déposées en banque et cautionnées par la ville d'Amsterdam. Cette situation eut rapidement des répercussions aux Pays-Bas méridionaux. L'argent de change sera la « moneta di cambio », avec laquelle les lettres de change devaient être payées. En 1690, cet argent de change devint aux Pays-Bas une monnaie de compte fictive, qui avait pris naissance dans le commerce et dans la banque. L'argent courant par contre était la continuation de la monnaie de compte traditionnelle dans laquelle étaient exprimés par exemple les salaires, les prix de détail et toutes les transactions qui ne nécessitaient pas un virement en banque.

L'histoire de l'ancienne métallurgie est encore loin d'être bien connue, malgré les études récentes de MM. J. Yernaux, J. Lejeune et R. Evrard (*Histoire de l'usine des Vennes*, Liège, 1948). M. G. Hansotte se propose de publier une série de travaux préparatoires, dont trois ont paru en 1955. Dans *L'industrie sidérurgique dans la vallée de l'Ourthe liégeoise aux temps modernes*¹, l'auteur rappelle qu'au début du XVI^e siècle la grande région industrielle du pays de Liège était le marquisat de Franchimont. Aux bords de l'Ourthe, la renaissance industrielle ne se manifesterait que pendant la seconde moitié du même siècle. C'est alors que makas (martinets mus par des roues à aube) et fourneaux apparaissent à Angleur, à Colonster, sur le Fourchu Fossé, à Sauheid, à Grivegnée et aux Vennes. A la fin du XVII^e siècle, huit fourneaux étaient exploités dans la vallée de l'Ourthe à proximité de Liège. La crise débuta au XVII^e siècle avec la Trêve de Douze Ans entre les Pays-Bas espagnols et les Provinces-Unies (suspension des livraisons d'armes et de munitions). On assistera cependant bientôt à l'essor de la clouterie, qui sera au XVIII^e siècle la branche la plus importante de l'industrie métallurgique liégeoise. Cet essor est dû à l'introduction de la technique du fendage, permettant de découper la tôle en baguettes entre des cylindres. Si des fourneaux disparurent au XVIII^e siècle, le nombre des fenderies se maintint, et les makas se multiplièrent. On dénombre à la fin du siècle 14 « usines » dont 4 fenderies et 8 makas. Ces derniers alimentent alors le marché de produits semi-finis : fers ronds ou plats, socs de charrue, etc. Vers 1800, nouvelle métamorphose, due à l'introduction des laminoirs à tôle, qui se multiplieront sous le régime français. La machine à vapeur, introduite également à l'époque française, viendra rompre au XIX^e siècle le lien de sujétion qui unissait les usines métallurgiques aux cours d'eau, seule source d'énergie jusqu'alors. Les nouveaux établissements seront créés sur les rives de la Meuse et non plus sur celles de ses affluents.

Dans un autre article, consacré plus particulièrement aux *Forges et fourneaux au pays de Liège. Les usines de Sauheid, Colonster et Tilff*², M. Hansotte étudie de plus près les différents établissements métallurgiques de la vallée de l'Ourthe liégeoise, de Chênée à Tilff, du XVI^e siècle au début du XIX^e. Il s'agit évidemment d'entreprises encore fort modestes, puisqu'elles n'employaient au maximum que seize ouvriers.

M. Hansotte a également versé une fiche, toujours bienvenue, au dossier encore fort mince de l'histoire des origines de la révolution technique. Dans *Machines à vapeur dans la région liégeoise au XVIII^e siècle*³, il cherche à déterminer sur quelle échelle la pompe à feu de Newcomen, qui provoquera à la longue une véritable révolution dans l'exploitation minière, fut répandue en Belgique. La mécanisation des procédés d'exhaure

1. La vie wallonne, nouvelle série, XXIX, 1955, pp. 116-124.

2. Bulletin de la Société Royale le Vieux Liège, IV, n° 108-109 ; 1955, pp. 447-454.

3. Bulletin de la Société Royale le Vieux Liège, IV, n° 110, 1955, pp. 492-493.

fut lente et tardive dans le bassin liégeois. En 1812, dans le département de l'Ourthe, dix charbonnages sur quarante utilisaient des machines à vapeur. Dès 1720 cependant, des pompes, système Newcomen, avaient été mises en service non seulement à Liège mais aussi en Hainaut. Les Liégeois contribuèrent à faire connaître cette machine dans diverses régions du continent. Ils allèrent jusqu'à construire eux-mêmes des pompes, appelées « machines » pour les distinguer des « engins » hydrauliques.

Toujours à propos de l'histoire des charbonnages, il convient de mentionner une étude de M. Ponthir, *Histoire de nos charbonnages. Notes de houillerie. Marques d'« establire »*¹. Des textes liégeois du XVIII^e siècle portent souvent le terme « establire ». Il désignait une planche portant des marques indiquant la part de chaque maître. Ces marques étaient accompagnées d'une ligne à la craie, effacée chaque fois que l'on tirait de la bure un panier pour le maître. Lorsque toutes les lignes avaient disparu, on savait que chaque « actionnaire » avait reçu la part qui lui revenait, et l'on recommençait l'opération. Quelques exemples tirés d'archives du XVIII^e siècle font connaître le nombre des associés et comment bénéfices et frais étaient partagés.

Dans *L'industrie du fer-blanc dans le comté de Namur aux XVII^e et XVIII^e siècles*, M. J. Bovesse étudie les origines d'une industrie qui prit une extension mondiale au XIX^e siècle². Le fer-blanc est obtenu par l'étaimage du fer. Pour empêcher la tôle de fer doux, laminé ou battu, de s'oxyder au contact de l'air humide, on la couvre, sur les deux faces, d'une mince couche d'étain. La découverte du procédé de fabrication fut un important progrès technique. Jusque vers 1620, la région située aux confins de la Bohême et de la Saxe fut le principal centre de l'industrie du fer-blanc. Vers cette date, comme la Bohême était en butte aux représailles des Habsbourgs, des tentatives furent faites en Angleterre, en France et dans les Pays-Bas espagnols pour y introduire cette technique. L'auteur donne une rapide esquisse de l'industrie du fer-blanc dans ces différents pays, accompagnée d'une importante bibliographie. Pour la France, il a même pris la peine de faire des recherches dans les archives. A partir du XVII^e siècle, diverses tentatives furent faites dans le Namurois, de même qu'à Dinant (principauté de Liège) par des frères d'origine allemande, les Meybosch, qui obtinrent un octroi. Les entreprises fondées n'étaient que de modestes exploitations familiales. L'échec fut complet. Un siècle plus tard, en 1757, un nouvel essai n'eut pas plus de succès, par manque de capitaux et parce que les entrepreneurs n'avaient pas réussi à trouver le bon procédé. Dix pièces d'archives sont éditées en annexe.

Dans un article d'une vingtaine de pages « Het Vlas te Ninove en omstreken in de XVII Eeuw »³ M. H. Vangassen a apporté des données précieuses à l'histoire de l'industrie linière dans la région de Ninove et à l'histoire agraire de la Flandre en général. La documentation de cet article se rapporte surtout à la culture du lin et au commerce très important des dentelles. M. Vangassen traite également de la position économique dépendante du tisserand. Cette étude est en quelque sorte une réfutation de ce que P. Lindemans a écrit sur la condition sociale des tisserands⁴ en prouvant que celle-ci n'était pas aussi bonne que ce dernier auteur nous l'avait proposé.

1. Chronique archéologique du Pays de Liège, XLVI, 1955, pp. 112-124.

2. Annales de la Société archéologique de Namur, XLVII, 1954, pp. 287-357.

3. H. VANGASSEN, *Het Vlas te Ninove en Omstreken vooral in de XVII Eeuw* (Le lin à N. et environs, surtout au XVII^e s.), Het Land van Aalst, VII, 1955, pp. 277-299.

4. P. LINDEMANS, *Geschiedenis van de Landbouw in België*, deel II, p. 221.

Sous le titre *De Oorsprong van een Kempisch duizendbunderendomein*¹, feu le chanoine Fl. Prims a publié un article dont le titre ne couvre guère le contenu. Il ne s'agit que d'une simple édition de textes, dont l'introduction, à part quelques notices généalogiques, ne nous apprend rien de l'origine même de ce domaine à Schilde (prov. d'Anvers). Quelques informations, souvent assez vagues, sur la composition du domaine en 1570, constituent le seul mérite de cette publication.

Dans sa contribution pour les « Relazioni del X Congresso internazionale di scienze storiche » le professeur Slicher van Bath a donné un aperçu très clair de l'évolution de la technique dans l'exploitation rurale aux Pays-Bas entre 1600 et 1800². En ce qui concerne les provinces méridionales l'auteur s'est presque exclusivement basé sur l'œuvre monumentale de M. P. Lindemans « Geschiedenis van de Landbouw in België ». A la fin de son exposé, M. Slicher van Bath pose quelques problèmes, parmi lesquels il en est un qui est d'une importance fondamentale, non seulement pour notre histoire mais pour celle de l'Europe tout entière, notamment « Quelles sont les causes du développement extraordinaire de la technique agricole dans les Pays-Bas entre 1500 et 1800, qui a fait de ces régions-là un exemple pour toute l'Europe occidentale », problème dont la solution n'est pas encore en vue, hélas.

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

En Belgique, l'étude de l'époque contemporaine ne se développe que lentement. Pour 1955 comme pour les années précédentes la moisson n'est pas abondante. Le nombre de contributions scientifiques est limité. L'histoire sociale, la démographie, l'histoire agraire et l'histoire de la presse ont attiré peu de chercheurs. Dans la chronique pour l'année 1954, le lecteur a pu lire que l'historiographie médiévale récente se caractérise par la place plus réduite faite à l'histoire politique³. On pourrait presque dire le contraire pour l'époque contemporaine. En effet, la plupart des contributions scientifiques, dignes d'être relevées ici, concernent un aspect politique.

Commençons par signaler qu'en 1955 a paru le tome X de l'*Algemene Geschiedenis der Nederlanden* (période 1840-1884). Quelques spécialistes belges (le chanoine A. Simon, J.-A. Van Houtte, J. Dhondt, E. Willekens et G. Schmook) y ont collaboré. Les aperçus donnés dans cette publication, destinée au grand public, ont un caractère général, ce qui n'empêche pas que plusieurs chapitres constituent de bonnes synthèses. Regrettons cependant la place trop grande réservée à l'étude de l'évolution politique ainsi que les multiples répétitions (MM. Willekens et Schmook par exemple mentionnent souvent les mêmes faits). Ces remarques ne diminuent en rien la valeur de cette publication.

Dans les Publications de la Société Historique et Archéologique dans le Limbourg, M. L. Roppe a édité 18 lettres de Roggieri, le dernier préfet du département de la Meuse Inférieure⁴. Ces lettres, adressées au Ministre

1. F. PRIMS, *De oorsprong van een Kempisch duizendbunderendomein: de nalatenschap van de eerste van de Werve van Schilde* (L'origine d'un domaine campinois de mille bonniers: la succession du premier v. d. W. de S.), *Bijdrage tot de Geschiedenis*, 38, 1955; pp. 68-74. D'après un document du 25 septembre 1570.

2. B. H. SLICHER VAN BATH, *Agriculture in the Low Countries (ca. 1600-1800)*, *Relazioni del X Congresso internazionale di scienze storiche*, IV, Florence, 1955, pp. 169-203.

3. *Revue du Nord*, n° 149, janvier-mars 1956, p. 109.

4. *Uit de briefwisseling van Jean Baptiste Roggieri, de laatste prefect van het departement van de Nedermaas*. Publications de la Société Historique et Archéologique dans le Limbourg. XC-XCI, 1954-55, pp. 199-226.

de l'Intérieur, se trouvent aux Archives Nationales à Paris ; elles nous donnent de multiples indications sur la répercussion dans le Limbourg des événements sociaux, politiques et militaires, survenus aux Pays-Bas entre 1806 et 1814. Le même auteur a publié, en collaboration avec MM. G. Panhuysen et E. Nuyens, les rapports mensuels des Commissaires du Directoire exécutif dans le département de la Meuse Inférieure, se trouvant également aux Archives Nationales¹. Les rapports décennaux des commissaires N. Girard (1797-1799) et F. A. Cavenne (1799-1800), contiennent e. a. des données précieuses concernant l'esprit public, l'administration, la police, l'instruction, les établissements charitables, l'organisation municipale et la situation économique et sociale dans ce département.

Dans *Un exemple de la politique pratiquée aux Pays-Bas par Léopold II et François II : la réorganisation du Conseil de Namur (1791-1794)*, C. Douxchamps-Lefèvre, archiviste à Namur, parle d'un des plus épineux problèmes qui se soient posés à Namur après la révolution brabançonne². En 1788 Joseph II avait introduit dans le Conseil de Namur trois magistrats supplémentaires. Les États de la province réclamèrent l'éloignement des conseillers. Le gouvernement de la seconde restauration autrichienne s'inclina finalement devant les exigences des États par la révocation des trois magistrats. Cet exemple prouve que la défaite des États provinciaux après la chute de la république des États Belges Unis, ne fut pas aussi totale qu'on ne le dit d'ordinaire.

On sait que les réformes profondes, introduites au début du siècle dernier par les Français dans le domaine des relations entre l'Église et l'État, ont suscité en Belgique un vif mécontentement dans certains milieux catholiques. C'est de ce problème que traite L. Torfs dans son étude sur l'action menée par Steven, ancien vicaire-général de l'évêché de Namur, et ses disciples³. Les Stévenistes s'opposaient à l'introduction en 1806 du catéchisme impérial, à la nomination en Belgique de nouveaux évêques français, fidèles à Napoléon, et à l'immixtion de l'administration civile dans les affaires religieuses. Le centre du mouvement de révolte se trouvait dans l'ancien évêché de Namur (comprenant alors une partie du Brabant et du Hainaut). L'auteur met l'accent sur la résistance d'un curé de Meerbeek, nommé Winnepenninckx. Celui-ci, après avoir été démis de ses fonctions et malgré les efforts de ses supérieurs, dont le futur cardinal Sterckx, refusa pendant des dizaines d'années de se soumettre à l'autorité de l'église.

Dans *Un Procès sous le Premier Empire : l'octroi d'Anvers, 1811-1813*⁴ J. C. et M. Mattheessens traitent d'un des plus importants procès de l'Empire. Se déroulant à Anvers, Bruxelles et Douai, il eut un retentissement dans tout l'Empire et entraîna la démission du Préfet des Deux-Nèthes. Les inculpés en furent Werbrouck, maire d'Anvers, et quatre fonctionnaires, accusé de bénéfices illicites et de soustraction frauduleuse des fonds de l'octroi. Après qu'en 1811, une commission d'enquête eût reconnu coupables Werbrouck et ses complices, les accusés furent acquittés par la Cour de Bruxelles, mais Napoléon fit rouvrir l'instruction.

1. *De decadaire, resp. maandelijkse rapporten van de Commissarissen van het Directoire Exécutif in het departement van de Nedermaas, 1797-1800*. Standen en Landen, X, 1955, 252 p.

Les mêmes auteurs espèrent pouvoir publier plus tard les rapports des commissaires cantonaux ainsi que des préfets pour la période 1800-1814.

2. *Anciens pays et Assemblées d'États*, IX, 1955, pp. 119-121.

3. *Het stevenisme, vroeger en nu, in Zuidwest-Brabant*. Eigen Schoon en Brabander, 38, 1955, pp. 417-462. Il s'agit d'une première partie.

4. *Revue du Nord*, XXXVII, n° 146, pp. 135-142.

A cause de la mort du maire anversoïse et des événements politiques, l'Empire ne vit jamais la solution judiciaire de cette affaire. Les auteurs contestent l'interprétation d'A. Thijs, qui, dans son livre *Un drame judiciaire sous l'Empire français* a voulu prouver l'innocence de Werbrouck.

Dans *Les influences belge et française sur le code civil néerlandais de 1838*¹, R. Warlomont décrit comment, de 1814 à 1830, un important effort a été fait dans le royaume des Pays-Bas en vue de créer une législation autochtone, nouvelle et adaptée à la conjoncture créée par la volonté des grandes puissances. L'échec de cette tentative est dû à la nouveauté de la législation, qui a provoqué une tension entre le Roi et ses administrés.

M. J. De Smet, archiviste à Bruges, a analysé dans la revue de la Société d'Émulation de cette ville un dossier des Archives de l'État à Bruges, intitulé : « Affaires diverses et confidentielles 1828-1855 »². Ce dossier, qui contient plusieurs lettres confidentielles, provenant du cabinet du gouverneur de la Flandre Occidentale, nous donne un aperçu des affaires traitées en ces années par ce cabinet : questions administratives et économiques (par exemple la construction de chemins de fer, de canaux et d'écluses), nominations, promotions, décorations, etc. La plupart des documents, qui datent du temps du comte F. de Meulenaere et du baron A. de Vrière, les deux premiers gouverneurs de la Flandre Occidentale, ne présentent pas un intérêt exceptionnel.

L'évolution politique de la Belgique entre 1840 et 1884 a été traitée en trois chapitres dans l'*Algemene Geschiedenis der Nederlanden* par le chanoine A. Simon, l'éminent spécialiste de l'histoire du catholicisme politique belge³. Comme il fallait s'y attendre, son exposé est très solide. Plusieurs aspects traités ont d'ailleurs été approfondis par l'auteur dans d'autres publications. Signalons en particulier les pages suggestives sur la politique poursuivie par Léopold I et Léopold II. Le premier, adversaire résolu de la limitation des pouvoirs royaux, de l'indépendance ministérielle et de la démocratisation sociale, s'opposa à la formation des partis. Il essaya de faire de l'Église catholique un instrument, destiné à défendre sa politique conservatrice. Ses desseins ne furent pas réalisés : il ne put soumettre l'Église, l'unionisme fut rongé par les intérêts opposés des catholiques et des libéraux, les ministères échappèrent de plus en plus à son influence personnelle. Ses efforts en vue de donner à la Belgique une colonie ne furent pas couronnés de succès, son influence sur la diplomatie européenne fut restreinte. Les résultats obtenus par son successeur, on le sait, furent plus importants.

Signalons que le même auteur a publié dans le Bulletin de l'Institut historique belge de Rome quelques lettres de Fornari⁴. Fornari, qui, de 1838 à 1842, fut le représentant du Saint-Siège en Belgique, a laissé une volumineuse correspondance, conservée en grande partie à Rome dans les archives vaticanes et dans celles de la Congrégation de la Propagande. Il envoya des rapports circonstanciés au Saint-Siège, dans lesquels il décrivit la situation du pays. Les lettres que l'auteur publie, lettres adressées au cardinal secrétaire d'État Lambruschini, se rapportent à deux ques-

1. Revue historique de droit français et étranger. Paris, 1955, n° 3, pp. 412-437.

2. *Ephemeriden uit het Kabinet van de twee eerste Belgische Gouverneurs van West-Vlaanderen, 1830-1854*. Handelingen van het Genootschap Société d'Émulation te Brugge, XCII, 3-4, 1955, pp. 111-139.

3. *België van 1840 tot 1848* (pp. 1-32), *België van 1848 tot 1865* (pp. 113-142), *België van 1865 tot 1884* (pp. 143-172).

4. Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome, XXIX, 1955, pp. 33-68.

tions, celle des XXIV articles et celle de l'enseignement philosophique de l'Université de Louvain.

M. V. Crabbe, chargé de recherches à l'Institut de Sociologie Solvay, a consacré quelques pages à l'œuvre d'E. Ducpétiaux, le célèbre criminaliste, qui a introduit le système cellulaire dans les prisons belges¹. La production de Ducpétiaux est abondante sur les questions sociales. En 1861 il publia un ouvrage de science administrative intitulé *Mission de l'État. Ses règles et ses limites* ayant comme thème central la centralisation excessive et son corollaire, la bureaucratie. Ducpétiaux insère dans cet ouvrage des considérations sur la réforme administrative, formulés pour la première fois en 1859 dans une étude que M. Crabbe publie en annexe.

Le Chanoine Simon a édité une série de documents, provenant en majorité des archives privées des princes de Croy, qui éclairent plusieurs aspects de ces conflits sociaux, militaires et scolaires, qui, pendant le XIX^e siècle, divisèrent le catholicisme politique belge². Parmi les documents se trouvent e. a. une lettre de L. de Robiano concernant la doctrine mennaisienne, des notes extraites de la correspondance d'A. de Robiano, des lettres d'A. Dechamps et A. de Robiano sur l'infailibilité pontificale, des lettres de B. Du Mortier, Ch. Périn, Vilain XIII, P. De Gerlache, Ch. Woeste, le cardinal Mercier et nombreuses autres catholiques. Les documents sont introduits par des propos sur le catholicisme politique belge au siècle dernier. L'auteur passe en revue une série d'aspects, e. a. les rapports que la constitution de 1831 établit entre le pouvoir civil et l'Église, le rôle joué par le roi Léopold I^{er} dans le développement du catholicisme politique belge et la formation du parti catholique. L'exposé se termine par quelques pages sur trois évêques, qui ont particulièrement influencé l'action des catholiques : le cardinal Sterckx, Mgr Van Bommel et le cardinal Dechamps.

Un livre très important, paru en 1955 sur l'histoire du catholicisme politique en Belgique, est celui du R. P. K. Van Isacker sur l'opinion catholique vis-à-vis de la droite³. L'auteur, professeur à l'Institut Saint-Ignace à Anvers, examine une période cruciale dans l'évolution du catholicisme belge : les années 1863-1884, pendant lesquelles le conflit entre les ultramontains et les catholiques libéraux atteignit son apogée. Les premiers voulurent restaurer la société chrétienne de l'ancien régime en confiant à l'église catholique une autorité plus grande. Leurs adversaires, les catholiques libéraux avaient subi l'influence de Lamennais et de Montalembert et cherchaient un compromis entre les libertés modernes, exprimées dans la constitution, et la vieille tradition catholique. Le R. P. Van Isacker donne une reconstruction très détaillée du déroulement des événements et analyse fort bien l'action des forces diverses, souvent même contradictoires, qui jouèrent un rôle dans le conflit. Il parle du Vatican, qui, sous Pie IX, soutint les ultramontains mais inclina un peu vers la gauche sous Léon XIII. Il étudie l'épiscopat belge, ayant à sa tête un homme modéré, le cardinal Sterckx, qui exerça une action médiatrice. Il analyse l'attitude des parlementaires catholiques, les positions défendues par la presse catholique, les initiatives de Ducpétiaux en vue de créer un mouvement catholique réellement unifié, la formation très lente et pénible du parti catholique. Cet ouvrage, basé sur une documentation

1. *Étude sur la réforme administrative d'Édouard Ducpétiaux. Présentation.* Revue Internationale des Sciences administratives, XXI, 1955, pp. 566-590.

2. *Catholicisme et Politique. Documents inédits (1832-1909).* Wetteren, Scaldis, 1955, 279 p.

3. *Werkelijk en wettelijk land. De katholieke opinie tegenover de rechterzijde 1863-1884.* Antwerpen, Standaard, N. V., 1955, xxxi-303 p.

très riche, provenant des archives publiques, privées et ecclésiastiques, sera désormais indispensable à tous ceux, qui veulent comprendre les difficultés que traversa le monde catholique belge au siècle dernier.

MM. M. Becqué, C. SS. R., et A. Louant ont publié un dossier important de Charles Périn, professeur à l'université de Louvain de 1844 à 1881, qui fut considéré par ses contemporains comme le chef de l'ultramontanisme belge¹. Voici de quoi il s'agit : après la publication d'une lettre confidentielle de Périn, critiquant l'attitude trop libérale de l'archevêque Dechamps, ce dernier exigea que son calomniateur réparât publiquement ses torts. Léon XIII demanda à Périn des rétractations, mais celui-ci ne voulut pas se soumettre. A la suite de ce refus, le pape adressa aux évêques belges une lettre, blâmant ceux dont les jugements n'étaient pas favorables au cardinal Dechamps. Le lendemain, Périn envoya sa lettre de démission au recteur de l'université de Louvain. Il résolut de recueillir et de classer, en les accompagnant des explications nécessaires, les documents, notes et correspondances pour justifier son attitude. Le dossier « Rome et Louvain », daté du 25 avril 1883, a pour but de montrer qu'il a été traité injustement par la lettre du pape et que les qualifications qu'il donna au cardinal malinois dans une lettre qui aurait dû rester confidentielle, étaient absolument méritées.

En ce qui concerne l'histoire économique contemporaine J. Dhondt a publié un article sur *l'Industrie cotonnière gantoise à l'époque française*². Il s'agit d'une analyse de la formation de l'industrie cotonnière et des premières crises qu'elle traversa. Vers 1780 quelques négociants gantois se font fabricants-indienneurs. Dans les deux décades suivantes, ils seront suivis par plusieurs autres négociants : en 1800 l'indiennerie constitue la branche la plus importante de l'économie gantoise. A partir de ce moment l'industrialisation s'accélère. Les premières filatures de coton apparaissent. Vers 1804-1805 la filature mécanique du coton, introduite en 1800 par Liévin Bauwens, commence à se développer sensiblement mais au début de 1806 une première dépression oblige les filatures à fermer. La prohibition des produits anglais permet aux industries de repartir. Bientôt des tissages vont se fonder et prospérer. Entre 1806 et 1808 la ville autrefois surtout commerciale devient définitivement un centre industriel. Après deux ans d'ascension, pendant lesquels de multiples établissements industriels se fondent, le textile est frappé en 1808 par une seconde crise, plus grave que la première. Grâce à l'élimination des entreprises les plus faibles et aux mesures gouvernementales, l'activité industrielle atteint en 1810 un nouveau sommet : des entreprises géantes se développent à un rythme rapide. La même année une nouvelle crise, plus sévère encore, élimine les héros industriels du début : les Bauwens, les Lousbergs. Grâce à la baisse du prix des cotons et du prix de la main-d'œuvre la production atteindra en 1812 de nouveaux sommets. L'auteur conclut qu'en dépit des crises, il y a eu progrès très net : chaque dépression est suivie par une production atteignant un sommet plus élevé que le précédent. M. Dhondt analyse les facteurs de ce développement constant : l'élargissement du marché, grâce aux mesures de guerre économique contre l'Angleterre, l'activité de la main-d'œuvre, la structure des entreprises et les caractéristiques personnelles des entrepreneurs.

La tâche de M. J. A. Van Houtte, professeur à l'Université de Louvain, qui, dans le tome IX de *l'Algemene Geschiedenis der Nederlanden*,

1. Le dossier « Rome et Louvain » de Charles Périn. Revue d'Histoire Ecclésiastique, L, 1955 pp. 36-124. Ce dossier appartient aux archives des pères rédemptoristes de Bruxelles.

2. Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine, II, 1955, pp. 233-279.

devait résumer en quelques dizaines de pages le développement économique belge entre 1830 et 1880, était particulièrement difficile. Disons tout de suite qu'il s'en est acquitté d'une façon excellente¹. Son exposé est bien bâti et donne un aperçu sobre mais dense des différents aspects de l'évolution économique au cours de cette époque cruciale. L'auteur met l'accent sur le conflit entre les grandes entreprises industrielles modernes et les anciennes industries plus petites et moins bien équipées. Il passe en revue les secteurs industriels les plus importants (mines de charbon et de fer, industries de fer et de zinc, verreries, industries chimiques et textiles). Dans le domaine de l'agriculture, M. Van Houtte analyse l'évolution du lotissement, les modifications dans l'élevage et dans la culture ainsi que l'augmentation du rendement de la terre grâce à l'emploi de machines et aux nouvelles méthodes de fumage. Suivent enfin des considérations sur le développement du commerce, des transports et des finances.

Après son article sur la situation démographique et économique à Malines en 1796, que nous avons mentionné dans la chronique précédente² J. Verbeemen a étudié l'évolution démographique et économique de cette ville entre 1796 et 1846³. L'analyse des recensements de 1796, 1813, 1829 et 1846 permet de comparer la situation en 1846 à celle en 1796. Voici les principaux résultats auxquels est arrivé l'auteur : à partir de 1830 le rythme de développement de la ville s'accélère. Une activité industrielle plus intense se fait sentir : le secteur textile se développe, la dentellerie reste importante, on bâtit les ateliers de construction des chemins de fer. L'auteur met l'accent sur les conséquences sociales de cette évolution : augmentation du travail des femmes et des enfants, diminution du nombre de travailleurs indépendants. Tandis que la période 1796-1813 est caractérisée par un excédent de la population féminine, dû en partie à une immigration féminine plus grande, la période 1813-1846 est marquée par une augmentation du nombre des femmes, conséquence de l'industrialisation. En même temps, le pourcentage des personnes mariées et des enfants augmente.

Passons à l'histoire sociale. Un aperçu de l'évolution du mouvement ouvrier pendant le premier demi-siècle de notre indépendance est donné par J. Dhondt dans l'*Algemene Geschiedenis der Nederlanden*⁴. Le professeur gantois insiste sur le fait qu'à son début le mouvement ouvrier n'est qu'une branche des mouvements politiques dans la bourgeoisie. Les ouvriers, abrutis par le travail épuisant dans les usines, vivant dans une misère extrême et manquant d'une organisation efficace, ne prennent que sporadiquement part à l'action progressiste, menée par des hommes n'appartenant pas au prolétariat. Les efforts des progressistes en vue d'émanciper le prolétariat n'ont que peu de succès : les représentations théâtrales de Kats attirent les artisans et les petits bourgeois, la presse de gauche (Le Courrier belge, le Radical, Le Patriote belge, Le débat social) n'est pas lue par les ouvriers, les associations progressistes (« Anneessens » à Bruxelles, « Jacob van Artevelde » à Gand, etc.) ne comptent que peu d'ouvriers parmi leurs membres.

La situation sera renversée par les événements de 1848 : la bour-

1. *Het economische leven in België, 1830-1880*. *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, t. X, pp. 202-237.

2. *Revue du Nord*, n° 149, janvier-mars 1956, p. 129.

3. *Mechelen gedurende de eerste helft der XIX^e eeuw. Demografische en economische studie*. *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst Mechelen*, LIX, 1955, pp. 70-127.

4. *De sociale kwestie in België*. *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, t. X, pp. 314-349.

geoisie sent le danger, fait quelques concessions pour apaiser les esprits (diminution du cens électoral, abolition du droit de timbre sur les journaux) et combat énergiquement les tendances progressistes. Peu à peu, les prolétaires commencent à s'organiser : en 1857 deux syndicats de textile sont fondés à Gand. Les buts du mouvement ouvrier changent : au lieu de parler des réformes de l'état, on exige l'amélioration des conditions ouvrières. La première Internationale réunira les associations politiques et syndicales. Après 1875 le mouvement ouvrier évoluera de plus en plus vers le réformisme.

L'abbé Ch. Lefèvre, les lecteurs s'en souviendront, a publié dans cette revue quelques renseignements concernant les rapports entre socialistes belges et français de la fin de l'Empire au début de la III^e République¹. Pendant la période 1860-1864 l'influence des socialistes belges dans le Nord de la France est restreinte. Après 1864 une vaste organisation révolutionnaire est mise sur pied le long de la frontière. La majorité des propagandistes est française mais les organisations belges facilitent considérablement leurs activités. Le congrès international ouvrier à Bruxelles (1868) aboutit à une collaboration plus étroite entre les socialistes belges et français. Les socialistes gantois Anseele et Van Beveren tiendront des réunions secrètes avec les français au Mont-à-Lœux, près de Tourcoing en territoire belge. D'autres foyers d'agitation se trouvent près d'Armentières, d'Halluin et de Menin. Parmi les raisons de l'influence belge l'auteur cite e. a. la législation belge plus libérale et la présence dans le Nord de la France de nombreux Belges (en 1861, 165.000 belges sont recensés dans le département du Nord, soit près du quart de sa population).

Dans le domaine de l'histoire culturelle, toujours dans l'*Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, tome X, E. Willekens a résumé en une vingtaine de pages la lutte des langues en Belgique entre 1840 et 1884². Il s'agit d'une synthèse excellente, dans laquelle sont traités les principaux éléments de l'évolution. Rappelons brièvement les faits : entre 1840 et 1884, l'émancipation flamande traverse une période importante. L'État belge centralisé et francisé de 1830 freina l'épanouissement de la civilisation néerlandaise. Le mouvement flamand était à son début une action, menée par des intellectuels de formation philologique, pour défendre la langue néerlandaise. Leurs efforts ne connurent qu'un succès très limité. Après 1860 le mouvement gagne en profondeur et en largeur pour devenir une question touchant les bases mêmes de la société flamande. Les réformes législatives ne tardèrent pas à suivre : trois lois sur l'emploi de la langue néerlandaise dans les affaires pénales (1873), l'administration publique (1878) et l'enseignement (1883) furent obtenues. L'auteur insiste sur le fait, que, pendant la période étudiée, le mouvement flamand n'a pas réussi à vaincre le cadre des partis existants : à cause de l'opposition des non-flamands et de l'antagonisme entre les flamands catholiques et libéraux, il n'a pas pu atteindre son but, l'élimination radicale des abus.

Dans le même volume, G. Schmook a décrit l'histoire culturelle en Belgique entre 1840 et 1886³. Résumer l'évolution des sciences, des lettres et des arts pendant presque un demi-siècle en une trentaine de pages n'est pas chose facile. Le sujet est complexe : il faut mentionner les caractères

1. *Les socialistes belges et français de la fin de l'empire au début de la III^e République*. Revue du Nord, XXXVII, 1955, pp. 191-198.

2. *De taalstrijd in België, 1840-1884*. *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, t. X, pp. 350-370.

3. *Het culturele leven in België, 1840-1886*. *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, t. X, pp. 393-429.

typiques de chaque branch culturelle, mettre en relief les traits communs dans le développement des différents domaines, analyser dans chaque secteur les œuvres les plus marquantes. Il importe en plus de déterminer les relations et les divergences entre les civilisations française et flamande, de découvrir les influences venant de l'extérieur et de montrer les aspirations différentes des catholiques et des non-catholiques. G. Schmook s'est acquitté de cette tâche d'une façon très honorable. La documentation qu'il a employée pour son exposé est particulièrement riche. Les principales caractéristiques qui ressortent de son article sont la grande fécondité de la littérature flamande (mais la qualité laisse à désirer), la position défensive de la culture flamande ainsi que la place de plus en plus importante réservée à la question sociale.

* * *

M. M. Van Haegendoren, archiviste aux Archives Générales du Royaume, a publié en 1955 un instrument de travail très important : *Les Archives Générales du Royaume. Bruxelles. Aperçu des fonds et des inventaires*¹. Il s'agit d'un travail d'ensemble se rapportant à toutes les sections des Archives Générales du Royaume à Bruxelles. L'auteur donne un aperçu des multiples fonds que ces archives détiennent en y ajoutant les instruments de recherches, inventaires anciens ou modernes, manuscrits ou imprimés, qui en facilitent la consultation. Le but du livre est d'orienter les chercheurs d'une façon précise à travers la masse des documents. L'aperçu insiste sur l'importance du contenu de chaque fonds, sur l'état de son classement et sur l'utilité et la valeur des inventaires anciens ou nouveaux. Une notice consacrée à l'origine, au statut et à la compétence de l'institution précède l'énumération des inventaires. Les dates présentant quelque intérêt pour l'organisation des institutions ainsi que le nombre de numéros et les subdivisions sont mentionnés.

1. Bruxelles, 1955, 440 p.